

LE RÉSUMÉ
DES ÉVÉNEMENTS
DE LA SEMAINE
DANS LA PROVINCE

La motion de A. St-Martin a
été renvoyée

Montréal. — Le juge Gustave Marin a renvoyé la motion de non lieu présentée par Albert St-Martin, dans sa propre cause. St-Martin est accusé d'avoir conseillé à certaines personnes de résister à la police dans un discours prononcé à 1408 rue Montcalm le 16 janvier dernier. Il a prétendu en discutant sa motion de non lieu que les paroles conseillant de résister à la police n'étaient que de lui-même, mais qu'elles étaient contenues dans un rapport d'une assemblée de céditaires-chômeurs qu'il présentait à une autre assemblée de chômeurs le lendemain, soit le 16 janvier.

Un manufacturier est
justement puni

Montréal. — Un manufacturier a été déclaré coupable d'avoir exploité ses employés, en leur payant des salaires plus bas que ceux fixés par la loi; il a été condamné à payer le maximum de l'amende, soit \$50 ou à séjourner en prison, pendant un mois.

Moses Wilenski, propriétaire de la Joan Dress Company, dont l'établissement est sis au numéro 1470 rue Peel, a reçu cette sentence du juge Tétrault. Me Lucien Rodier, procureur de la poursuite et représentant du ministère du Travail, insista pour obtenir contre l'accusé, le maximum de la peine. Il cita le cas d'une ouvrière qui pour 48 heures de travail ne reçut que \$2.70. Elle aurait dû obtenir \$12.63.

Il voit la mort de près.
Rimouski. — Le docteur André Desrosiers, dentiste de cette ville, a failli trouver une mort atroce quand il a été traîné sur une distance de 200 pds par un train à Luceville. Le docteur Desrosiers voulut monter dans le train en mouvement, mais il fit un faux pas et roula sous un wagon. Il réussit cependant à se retirer à une barre de fer et se laissa traîner jusqu'à l'arrêt du train. Le docteur a été blessé à une jambe mais son état n'est pas grave.

TRANS-CANADA

Ottawa. — L'embauchage a considérablement augmenté au cours du mois de janvier dernier. Il s'agit de la plus grosse augmentation depuis 1921. Dans 8,463 compagnies, il y a 25,945 hommes de plus d'employés, soit une augmentation de 3.1% sur le nombre total des travailleurs. L'amélioration est fort encourageante.

AILLEURS

La mort l'a pris au mot
Denver. — Roman Engle, 64 ans, barbier de son métier, rasait Max Mannison. Ils causaient de maladies.

"Quand je mourrai", dit Engle, "j'espère que ce sera comme ça". Il fit claquer ses doigts. Il avait à peine prononcé ces paroles qu'il s'affaissa au côté du fauteuil de barbière. Il mourut quelques minutes plus tard à l'hôpital d'une syncope, dit le coroner.

Madame Wynekoop a répudié
ses aveux

Chicago. — La doctoresse Alice L. Wynekoop, témoinnant dernièrement à son pro-

cès pour le meurtre de sa bru, a répudié les aveux qu'elle avait faits et a déclaré avoir raconté cette histoire après avoir reçu l'assurance de la police que son fils, Earle, serait relâché. La doctoresse a causé toute une sensation en se rendant dans la boîte au témoin pour y raconter comment elle avait découvert le cadavre de sa bru.

Arrestation de la veuve de
Stavisky

Paris. — Mme Arlette Stavisky, la séduisante veuve de celui qui a provoqué la trépidante "affaire Stavisky", cause immédiate des sanglants désordres récents en France et qui causa le renversement de deux gouvernements, a été arrêtée récemment par des agents de la police secrète.

Dix cents pour un gros bateau

Santander, Espagne. — Quand un vapeur jaugeant 2700 tonnes et évalué à \$375,000 fut offert à l'encan, ici, récemment, la seule soumission vint d'une firme anglaise qui avait sur le navire une hypothèque de \$10,960. La soumission était pour une peseta, pièce de monnaie qui vaut dix cents au pair.

LA VIE SPORTIVE

Les souvenirs de cette rencontre

Miami. — Tommy Loughran a déclaré dernièrement que la seule blessure qu'il avait souffert durant son récent combat avec Primo Carnera, était au pied droit, qui fut deux fois écrasé par les 270 livres du champion. Tommy est convaincu qu'il aurait réussi à gagner la bataille si Carnera n'était venu lui écraser ainsi le pied durant la rencontre et il est surpris de voir que les officiels n'ont rien fait pour empêcher l'Italien de se servir de coups défendus. Le champion, de son côté, s'en est tiré indemne. Le seul souvenir de la bataille étant une petite coupure sous l'oeil gauche. Il a déclaré qu'il attendait maintenant Max Baer de pied ferme.

Le M. S. Garden perd \$16,000.

Coral Gables, Flo. — Selon les chiffres officiels soumis par la direction du Madison Square Garden, la bataille récente entre Primo Carnera et Tommy Loughran, pour le championnat mondial, a coûté environ \$16,000, au Garden. Il n'y eut que 8,624 admissions payantes et la recette totale a été \$44,598.70. La recette nette se chiffre à \$39,361.60, et selon l'entente Carnera reçut 40% ou \$16,000, tandis que Loughran retirait environ \$4,000.

POTIN FINANCIER

Banque du Canada

Lorsque le gouvernement fédéral accordera une charte à la banque centrale qui sera connue sous le nom de "Banque du Canada", ce sera la troisième charte accordée au pays à une institution bancaire portant le nom de "Banque du Canada". En 1818, en effet, un groupe d'hommes d'affaires de Montréal obtenaient une charte pour fonder une "Banque du Canada". Cette banque ouvrit son bureau-chef à Montréal, puis ouvrit ensuite une succursale à Kingston. Une faillite mit fin aux opérations de cette institution bancaire. On dit que les déposants furent protégés mais que les actionnaires (le capital de cette banque était de 300,000 livres sterling) subirent des pertes considérables. La Banque de Montréal, fondée en 1817, acheta l'actif de la Banque du Canada. En 1858, le Conseil Législatif du Canada accordait une charte pour l'établissement de la deuxième "Banque du Canada". Cette charte autorisait un capital de \$3,000,000. Huit ans plus tard, en 1866, la deuxième "Banque du Canada" changeait son nom en celui de Banque Canadienne de Commerce. (Canadian Bank of Commerce).

En 1858, le Conseil Législatif du Canada accordait une charte pour l'établissement de la deuxième "Banque du Canada". Cette charte autorisait un capital de \$3,000,000. Huit ans plus tard, en 1866, la deuxième "Banque du Canada" changeait son nom en celui de Banque Canadienne de Commerce. (Canadian Bank of Commerce).

Prenez
ANTALGINE
pour Maux de Tête
Douleurs Périodiques,
Migraine, Nervosité,
Mal de dos

En Vente
Partout
25¢

RIEN NE SERA PLUS
STUPIDE QUE LA
PROCHAINE GUERRE

On n'entend, à l'heure actuelle, qu'appels à la jeunesse, mais ce n'est pas dans des buts humanitaires, bien au contraire ! C'est généralement pour l'engager à aller se faire tuer de gaieté de coeur sur les champs de bataille, et pour qui ?

Un "vieux" qui dépasse la "cinquantaine" et qui est allé au front, M. Auguste Galibois, de Québec, conseille à la jeunesse de ne pas tomber dans les pièges que des gens qui n'iront à la guerre de leur vie lui tendent, en prononçant les mots de "patriotisme", d'"héritisme", de "sacrifice". Citons-le :

Quand la Grande Guerre éclata, écrivit-il, un grand nombre de jeunes gens avaient un esprit d'aventure qui n'allait pas sans une certaine beauté spirituelle. Des millions furent soulevés par une force d'émotion qui fut aussi intense et aussi haute probablement que la nature humaine puisse le permettre. Ils croyaient fermement qu'ils se battaient pour un idéal au-delà de leurs intérêts particuliers; ils prirent leurs billets pour l'abattoir humain et marchèrent avec enthousiasme vers les champs de bataille, le coeur enflammé par la ferveur de leur passion patriotique.

Les jeunes recrues avaient imaginé une guerre dans laquelle le courage pourrait compter. Mais le dernier conflit ne fut pas une guerre de ce genre-là. L'être humain comptait individuellement pour fort peu de chose quand rampant dans une tranchée inondée, on tapait dans un "dugout" fétide, quelque autre chose qu'un homme était son véritable ennemi. Ce n'était pas une guerre d'hommes contre des hommes; c'était une guerre de machines contre des machines, et les hommes furent exactement le sang ou la pulpe nécessaires pour la production de la mort en séries innombrables !

Intuite héroïsme. — En vérité, cette guerre fut étrangement inhumaine. Sir Phillips Gibbs auquel j'emprunte ces détails, dit qu'il avait rencontré certain jour, un général français qui avait commandé pendant deux ans une division sur un haut plateau au nord de Reims. De son "dugout", il pouvait voir les lignes allemandes, et à l'aide d'un télescope, il apercevait chaque détail, chaque coin de tranchée très clairement, tous les sacs de sable, tous les buissons de fils de fer, mais jamais un homme ! Il n'avait jamais vu là un Allemand. Pas une seule fois un homme !

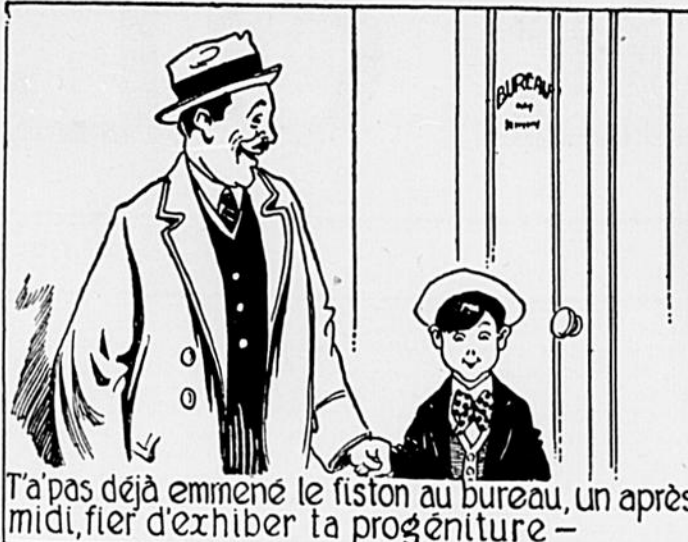
"Une autre fois", dit Gibbs, "j'ai vu de très près une contre-attaque allemande. Les Allemands sortirent d'un bois que nous appelions le Bois Fouilleux et manœuvrèrent pour faire face aux bataillons britanniques qu'on devinait être dans les tranchées. Au fur et à mesure qu'une ligne allemande avançait, elle était immanquablement fauchée et coupée comme avec un couteau. Alors, une autre ligne de soldats sortait du bois, avançait et tombait, sans même voir l'ennemi ! Les Allemands n'entreprirent pas même un soldat anglais !"

Dans la guerre mécanique moderne — au moins sous les lourds barrages de l'artillerie — les soldats ne sont plus des hommes. Ils ne sont qu'un fragile paquet de chair souffrante et de nerfs frémissants sous la terrible déflagration des obus explosibles. Ils sont incapables de réagir et ne peuvent rien faire contre cela. Ils ne peuvent pas même prendre une attitude héroïque. Le seul courage qu'ils peuvent avoir en de tels moments, c'est le courage passif qu'on a en face de l'irréductible comme celui des martyrs dans la chambre des tortures.

"Ceci, dit Gibbs, n'est qu'un simple avis donné à la jeunesse, pour quelle se souvienne que dans la dernière guerre, les motifs d'humanité, les projets, les idéals — et même les haines raciales ou individuelles — furent submergés par le mécanisme monstrueux d'une industrie guerrière qui produisit des résultats surhumains".

Buts fallacieux. — Quel bien en résulta-t-il pour une nation quelconque ? Qu'espéraient gagner les Allemands ? Plus d'acheteurs pour leurs produits manufacturés ? Mais, après avoir déclaré la guerre, ils tuèrent leurs clients et se ruinèrent financièrement. Toutes les nations déclarèrent que ce conflit était une guerre de défense et de protection. Comme c'est stupide de prétendre

T'a pas ?



mais quand tu le présentes au patron, l'enfant te sort une trouvaille dans le genre de celle-ci

Dites simplement -
"Bière
BLACK HORSE
Dawes, S.V.P."



T'a pas ensuite essayé une BLACK HORSE ? Ça remet daplomb après une bonne frousse !

THEATRE CORONA

SAMEDI SEULEMENT, 10 MARS

Ken Maynard et Cecelia Parker

dans

THE TRAIL DRIVE

L'incomparable Ken Maynard dans une émouvante scène des plaines de l'Ouest. Il faut voir les moments palpitants qui forment l'intrigue de cette histoire: bravant tous les dangers, les héros de ce film savent tenir l'auditoire continuellement en haleine. Emotion, admiration, telle est l'appréciation du film !

Gazette Illustrée, sujets courts, 2ème Chap. Série,
SHADOW OF THE EAGLE

DIMANCHE-LUNDI, 11-12 MARS

Ricardo Cortez, Richard Bennett, Elizabeth Young

dans

BIG EXECUTIVE

Ricardo Cortez tient le rôle principal de "Big Executive" qui est l'histoire d'un jeune homme d'affaires à qui la fortune sourit jusqu'au jour où le succès financier dépend d'une série de complications inextricables et tragiques. Vient un moment où Cortez doit abattre un vieux sorcier de la finance (Richard Bennett) pour sauver sa peau.

Gazette Illustrée, Comédie, Screen Song

MARDI-MERCREDI, 13-14 MARS

Constance BENNETT et Gilbert ROLAND

dans

AFTER TONIGHT

La délicieuse Miss Bennett n'a jamais été vue à son meilleur avantage que dans ce rôle d'une espionne au service des alliés qui accomplit sa dangereuse mission en-dedans de la frontière autrichienne, pendant la guerre mondiale. Elle joue son rôle avec beaucoup d'intelligence et d'habileté. Gilbert Roland fournit aussi une performance exceptionnelle, dans le rôle d'un officier autrichien.

Gazette Illustrée, Comédie "Laurel-Hardy", Caricature

JEUDI-VENDREDI, 15-16 MARS

Blanche MONTEL et Armand BERNARD

dans

LE TESTAMENT PERDU

Un vieil excentrique a laissé sa fortune à son neveu. S'il ne se marie pas toutefois et s'il n'a point d'enfant dans une période donnée, la fortune appartiendra à la municipalité qu'habitait le curieux vieillard de son vivant. Or, le testament a été perdu et le neveu (Armand Bernard) ne sait pas l'importante clause qu'il contient. Le maire de la municipalité et ses conseillers le savent. Or, voici ces messieurs qui font tout pour que Bernard se marie. Mais il n'y tient pas; il est célibataire, il le restera. Le maire affolé, soucieux du bien-être de sa ville invente des tas d'histoires et voilà Bernard avec un enfant, papa sans le savoir. Que s'est-il passé ? Venez l'apprendre !

Gazette Illustrée, Comédie. Vendredi soir, 3ème Chap. Série.

SAMEDI, 17 MARS

Ginger Rogers, Norman Foster, George Sidney

dans

RAFTER ROMANCE

C'est l'histoire pittoresque et touchante d'un artiste et d'une jeune vendeuse qui vivent sans se connaître dans le même logis. Mais, pour ne point choquer les convenances et ne pas se gêner, le jeune homme dort le jour afin de laisser le lit à sa compagne durant la nuit. Ils ne se rencontrent ainsi jamais et se haïssent sans s'être jamais vus. Un jour, ils se rencontrent au dehors et tombent amoureux l'un de l'autre. Il n'est pas difficile d'imaginer le coup de théâtre lorsqu'ils découvrent qu'ils habitent la même chambre.

Gazette Illustrée, sujets courts, 3e chap.: Shadow of the Eagle

Souffrit deux ans
mieux en un jour

La dernière guerre ne régla pas pour une période un peu longue une question essentielle: le quelconque débatte entre les peuples belligérants. Les Français redoutent encore les Allemands; les Allemands haïssent encore les Français d'une haine plus profonde encore, si cela se peut.

Depuis la guerre, il y a plus que jamais des causes de querelles entre les nations; plus que jamais autrefois, bien des feux qui couvent sous la cendre et qui peuvent se transformer en conflagration générale à moins que la nouvelle génération ne réagisse et ne cherche à atteindre un autre degré d'une civilisation différente.

La jeunesse sait que la guerre est un jeu dangereux. Mais cette jeunesse, qui a toujours le goût des aventures, ne sait peut-être pas encore que la prochaine guerre sera stupide; qu'elle sera et sauf exception la dernière entreprise des hallucinés et de la canaille; le dernier risque des têtes sans cervelle sous le casque d'acier; que ce sera aussi le reniement de tout ce qui fait la beauté de la vie, et le meilleur code de décence et de civilisation !

Les jeunes cerveaux d'aujourd'hui doivent décider en eux-mêmes s'ils croient que ce genre de guerre ou aucun autre vaut la peine d'être entrepris pour un objet quelconque. Il ne peut pas y avoir un abandon complet des forces organisées avant que la nature humaine change notablement, et avant que l'idéal d'une nouvelle civilisation soit acceptée d'une façon universelle. Mais nous pouvons au moins envisager, dit Gibbs, la limitation des armées et des flottes, aux besoins de défense et de police, gouvernées avec l'allégeance des nations civilisées selon un code de droit international.

Ceci est la nouvelle voie offerte à la jeunesse, et ceci est également la tâche qui s'impose à une nouvelle direction plus jeune et plus active, plus idéaliste et plus spirituelle, dans le meilleur sens du mot, direction pour laquelle les meilleures intelligences du monde restent dans l'attente.

Auguste Galibois.

"L'Autorité"

ST-CHARLES

Nos félicitations à M. et Mme Paul-Emile Poirier, née Dianna Bazinet qui viennent d'augmenter leur petite famille d'un gros garçon baptisé le 23 février portant les noms de Joseph, Jean-Guy, Parrain et marraine, M. et Mme Philibert Poirier de La Présentation, oncle et tante de l'enfant.

THEATRE CORONA, No. 181,305
THEATRE CORONA, No. 181,362
THEATRE CORONA, No. 181,418
THEATRE CORONA, No. 181,479
THEATRE CORONA, No. 181,519
THEATRE CORONA, No. 181,556
THEATRE CORONA, No. 181,664
THEATRE CORONA, No. 181,707

SIROP OXYMEL

A L'EUCALYPTUS

Fabriqué à St-Hyacinthe

Contre les rhumes, les bronchites, l'asthme, les laryngites, la coqueluche et toutes les maladies des voies respiratoires. Il peut être employé avec profit par le tuberculeux dont il diminue les quintes de toux. Il est aussi un préservatif contre la grippe. Ne contient pas de narcotiques, ni drogues malsaines.

Le Sirop Oxymel à l'Eucalyptus est bienfaisant et son usage constant est profitable

DEMANDEZ-LE À VOTRE PHARMACIEN OU À VOTRE ÉPICIER

50 BILLETS GRATIS

POUR LES REPRESENTATIONS CINEMATOGRAPHIQUES DU THEATRE CORONA

Chaque semaine le CORONA vous offre cinquante billets complémentaires pour les représentations cinématographiques.

Voici comment...

Notre journal public dans la présente édition cinquante numéros qui sont disséminés dans chacune des pages au bas des annonces ou d'articles divers.

Dès maintenant...

Cherchez si le numéro que porte le coupon ci-dessous se trouve parmi ces cinquante numéros.

Quand vous l'aurez trouvé...

Rendez-vous à nos bureaux, 173 Girouard, entre 9 hres a. m. et 5 hres p. m., les dimanches et fêtes exceptés, et il vous sera fait remise d'un billet complémentaire valide pour une période de deux semaines indiquée sur votre coupon.

COUPON N° 183779

Cherchez le numéro de ce coupon parmi les cinquante disséminés dans chacune des pages de ce journal. Si vous le trouvez il vous donnera droit à un billet de faveur (non compris la taxe de 5 cents) pour les représentations cinématographiques SEULEMENT au théâtre CORONA.

Nom.....

Adresse.....

Coupon valable seulement du 10 mars au 24 mars

chent pour prendre du poisson. Il résume tous les renseignements qui peuvent être utiles aux amateurs de la pêche: 1.—La Loi de la Pêche; 2.—Une courte description de vos poissons préférés: Le saumon, la truite de mer, la truite mouchetée, la truite de ruisseau, la truite grise (Touladi), l'achigan, le maskinongé, l'éperlan et la muhaniche; 3.—L'indication des jours propices à une bonne pêche; 4.—Le choix des mouches artificielles à employer pour chaque mois de la saison de pêche. 5.—Une liste des objets à emporter quand on part en excursion de pêche. Prix de l'exemplaire: 25 sous. Pour conditions à la douzaine ou plus, s'adresser à l'éditeur, J. O. Dumas, 181, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Centre, Qué.

THEATRE CORONA, No. 182,458
THEATRE CORONA, No. 182,488
THEATRE CORONA, No. 181,772

COLONNES FÉMININES

SINCERITE

Votre sincérité rend sincère, à la ronde,
Souriez à la vie elle vous sourira:
Le bonheur ne vient pas dans un cœur qui le gronde;
Tel un cœur se façonne et tel il passera.

Chacun porte en son sang les globules d'un monde;
Aimez avec douceur et l'on vous aimera,
Fuyez l'hypocrisie en ses routes immondes,
C'est en regardant droit que chaque homme verra.

Pour que notre âme veille il faut qu'elle s'éveille
Et contemple l'aurore aux rayons de beauté;
Car le monde c'est nous, nos yeux et nos oreilles...

Les yeux qui savent voir verront la vérité;
Laissons au méprisant le choix de ses "méprises";
Rattachons les morceaux des bonheurs qui se brisent!

Louis-Joseph DOUCET

COURRIER DE BIANCA

Q.—J'ai vingt-quatre ans, je travaille pour gagner ma vie et aider à mes parents. Je suis courtisée par un jeune homme, qui me promet le mariage, mais qui n'a pas de position en ce moment. Il voudrait que j'arrête de travailler prétendant que cela nuit à ma santé. Je suis très fatiguée et découragée, mais mes parents comptent sur moi et prétendent que je dois faire ma part. Qui a raison et que dois-je faire ? **Petite fleur.**

R.—Si votre ami n'est pas en état de se marier, il n'a pas le droit d'intervenir, à moins que vous ne travailliez trop et que vous ruiniez votre santé. Il n'est que juste que vous aidiez à vos parents, si réellement ils ont besoin d'assistance et ne peuvent se passer de votre aide. Il ne faut pas perdre courage et faire comprendre à votre ami qu'il doit vous aider à supporter cette dure épreuve, s'il vous aime il ne doit faire rien en sorte à ce que vous soyez malheureuse, puisqu'il ne peut améliorer la situation lui-même. Ce sont de dures moments à passer et il devrait comprendre qu'il est de son devoir de vous aider et il ne doit pas intervenir dans vos affaires familiales à moins de raison grave. **Bianca.**

Q.—Est-il dans l'ordre qu'une femme tienne le pardessus d'un monsieur ? **Ninon.**

R.—Une femme ne doit pas tenir le pardessus d'un homme à moins qu'il soit vieux ou malade.

Q.—Est-il vrai que les chapeaux en tissu métallique sont de mode en ce moment ? **La Voque.**

R.—Je ne le crois pas.

Q.—Que met-on dans les confitures pour épaissir le jus ? **Incognito.**

R.—Les manuels de cuisine américaine vantent l'usage de la pectine et prétendent qu'ainsi on n'a pas à laisser cuire si longtemps et que c'est plus profitable, on met aussi une plus grande proportion de sucre, mais je n'ai jamais employé ce produit et je ne sais si vous le trouvez en pharmacie ou dans les épiceries.

Q.—Pourriez-vous me dire avec quel je pourrais teindre le coucou de mes pardessus, sable, que j'ai teints et dont le jersey seul est devenu noir ? **Riquiqui.**

R.—Je vous conseille plutôt de consulter un cordonnier.

Q.—Voulez-vous donner les divers noms des anniversaires de mariage ? **Muse.**

R.—Les anniversaires: noces de papier; 2e anniversaire: noces de coton; 3e anniversaire: noces de mousseline; 4e anniversaire: noces de fleurs; 5e anniversaire: noces de bois; 6e anniversaire: noces de rubans; 7e anniversaire: noces de laine; 8e anniversaire: noces d'aluminium; 9e anniversaire: noces de cuivre; 10e anniversaire: noces d'étain; 11e anniversaire: noces de velours; 12e anniversaire: noces de rubans; 13e anniversaire: noces de dentelles; 14e anniversaire: noces de plumes; 15e anniversaire: noces de porcelaine; 20e anniversaire: noces d'émeraude ou de cristal; 25e anniversaire: noces d'argent; 30e anniversaire: noces de perles; 40e anniversaire: noces de platine;

LE PLAT DU JOUR

Poissons au riz. — Pour quatre personnes, prenez deux livres de beau flétan.

Faites revenir dans une casserole quatre oignons coupés minces, soit à l'huile d'olive, soit au beurre.

Quand ils sont bondis, ajoutez deux tomates et une carotte coupée, sel, poivre, un bouquet aromatique et une pointe d'ail si vous l'aimez.

Quand les tomates commencent à réduire, ajoutez un peu d'eau chaude ce qui fera une sauce que vous laissez cuire à feu doux jusqu'à ce qu'elle soit bien liée.

Vous la passez alors au tamis pour la rendre bien lisse et dans ce jus, vous ferez cuire au four, en un seul morceau, votre flétan.

Dans une autre casserole faites cuire deux tasses de riz que vous recouvrez d'eau à environ une fois leur hauteur.

Mettez, au début, le feu très vif, puis dès l'ébullition, au feu doux pendant le reste de la cuisson.

Servez autour de votre plat de poisson.

CINQUANTE-DEUXIEME SEMAINE

C'était une Bianca bien timide il y a un an déjà, qui venait poser hardiment son humble plume dans les colonnes féminines de ce journal. Lorsque son premier article parut elle faillit pour la première fois de sa vie, perdre connaissance. Si elle s'est absentée pendant quelques semaines, de ses lecteurs et lectrices, c'est que des circonstances incontrôlables et que son devoir la retenaient ailleurs.

Durant les semaines qui viennent de s'écouler j'espère avoir rendu des services, en égayant et encourageant autant que possible mes lecteurs et lectrices. Je tiens à remercier ceux qui dès mes débuts ont eu confiance en moi, m'ont donné l'appui nécessaire à mes ambitions journalistiques j'ose croire que mes efforts, pour me prouver digne de leur confiance, n'auront pas été vains et que je ne les aurai pas déçus. J'ai toujours essayé d'être juste envers tous, je n'ai jamais eu de parti ni d'arrière-pensée et si quelques fois mes articles ont pu être osés, c'est que je les ai toujours écrits pour le bien de la cause que je défendais. Je n'ai jamais écrit un article sans la conviction de son bien fondé et ce serait mal me juger que de croire que j'écris au contraire de ma pensée, je me demande comment un écrivain pourrait prêcher aux autres ce qu'il ne croit pas lui-même, ce serait se jouer de ceux, qui avec toute confiance viennent à lui.

Ma plume est encore jeune et manque beaucoup d'art, mais avec les années espérons qu'elle s'enjolivera, pour le moment je m'efforce de la rendre aussi agréable et intéressante que possible. Je ne la fleuris pas, mais elle est sincère et humble, faisant tout en mon possible pour être utile à l'humanité.

Maintenant, plusieurs m'ont demandé, pourquoi j'avais choisi un pseudonyme espagnol, ceci est purement affaire de sentiment. Si je l'ai fait c'est que j'ai voulu apporter un coin du ciel bleu de mes ancêtres, dans ces colonnes, en traduisant dans leur langue le nom de celle qui m'était la plus chère au monde et qui malheureusement aujourd'hui n'est plus.

Encore une fois je remercie tous ceux qui m'ont encouragé de quelque manière que ce soit, et il me fera toujours plaisir si quelques lecteurs ou lectrices ont des suggestions à faire, de recevoir leurs commentaires afin de rendre cette page aussi agréable que possible.

Bianca

St-Hyacinthe le 5 mars 1934.

A CONSTANTINOPLE

"Tendrement dédié pour vous"...

Il existe, dans la ville de Constantinople (en Turquie) une petite mosquée, qui appartenait autrefois aux catholiques. Les Musulmans, après s'en être emparée en ont fait repindre toutes les images saintes qu'on voyait tout le tour du "Saint Lieu". Et, avec le temps, "le grand démolisseur", les nouvelles fresques se sont un peu effacées; tellement même, que le soir, à la lueur de fortes productions lumineuses, on peut revoir, comme par magie, les belles scènes évangéliques, tant vénérées autrefois... Tout le long des portails, ou devant les niches c'est une suite d'images qui se succèdent, une légion d'anges et de saints qui surgissent à travers les peintures musulmanes.

Dans la voûte, c'est encore le plein ciel d'alors, qui s'étale dans sa splendeur et sa force harmonieuse.

On remarque que bien souvent, les catholiques de Constantinople, anciens fervents de ce temple, viennent chercher là, des souvenirs qui semblent ne pas vouloir mourir malgré le voile des années. Plusieurs saisis d'une intuition profonde et juste, et enivés par un sentiment bien religieux, tombent à genoux, pour prier, comme autrefois, le Dieu des Chrétiens. Alors, c'est toute une évocation du "cher passé", c'est le passé lui-même qui ressuscite dans sa réalité vivante pour chanter son hymne de grâce et de beauté, à l'"Etre Suprême".

Dans quelques années, quand le temps sur nos fronts, aura effacé, degré par degré, notre jeunesse, quand le jour aura plus d'ombre et que les unes après les autres, seront tombées nos illusions, et, que nous en serons rendu à l'aboutissement de la vie, peut-être fatal, et qu'autour de nous, il n'y aura plus que des idoles, oh ! alors, envahis serons-nous, par des vies sans Dieu et sans amour vrai ! — Gardons nos convictions religieuses, toujours... malgré les années et... les petites mosquées que l'on voudra introduire chez-nous.

Conservons aussi, bien précieusement, tous nos "chers souvenirs" pour, espérons-le, le jour réparateur, le cœur à la fois plein de pitié et d'amour, sur le tableau d'un passé, que nous verrons ressusciter dans sa réalité vivante. Nous y verrons se refléter des choses qui parleront au cœur et que nous aurons déjà vues !...

Oh ! comme il sera doux de revivre, un peu comme par magie, "Nos amours d'autrefois, des heures inoubliables, des éclairs d'espérance, des ambitions, une légion de rêves, des amitiés bien douces, où les premiers transports ont fait tressaillir le cœur ("peut-être l'été, 1929").

Alors... comme les pauvres catholiques de Constantinople, ce sera un long frémissement qui se produira à chaque

IN MEMORIAM

Le pays tout entier pleure la perte de son grand philanthrope décédé récemment et notre cité plus que toute autre est affectée par la mort de son Premier Citoyen Honoraire, elle perd en la personne de l'honorable Sénateur Wilson, un grand ami et bienfaiteur.

Ceux qui ont connu Monsieur Wilson conservent de lui un touchant souvenir de sa gaieté, de sa bonté et de sa prodigalité. La maladie qui depuis longtemps le minait ne l'abaissait pas et jusqu'à la dernière heure il la combattait stoïquement. Notre ville conserve de lui et de sa visite parmi nous, qui fut malheureusement de trop courte durée, un souvenir ineffaçable et c'est à l'unisson que nous venons rendre hommage à sa mémoire.

Le pauvre et le déshérité du sort, quelles que soient la classe et la race auxquelles ils appartiennent, perdent en lui une main toujours prête à secourir, les institutions et les arts, un patron toujours prêt à les encourager, enfin tous perdent en lui l'ami de l'humanité souffrante et nécessaire.

Venons nous agenouiller et déposer un dernier hommage de reconnaissance au grand homme de cœur que fut l'honorable Sénateur Wilson.

Bianca

50 ANS MARTYRE DE LA CONSTIPATION

Enfin le Son Kellogg ALL-BRAN Apporte le Soulagement Inespéré

Lisez cette lettre magnifique de Madame Haynes:

"Durant 50 ans, je fus martyre de la constipation. J'essayai en vain tous les remèdes connus sous le soleil.

"Un jour, je lus le récit d'un patient soulagé par le Son ALL-BRAN. Mais je me disais: "A quoi bon essayer encore quand tout le reste a failli?"

"Peu après, je relus ce récit, et cette fois je me dis qu'en tous cas cela ne me ferait pas de mal.

"Je commençai par une petite assiette de votre Son ALL-BRAN, au déjeuner, et, chose étonnante, je n'ai plus besoin de médicaments. Je souhaite que toutes les malheureuses victimes de la constipation fassent le même essai."—Madame Sarah Haynes, 138 Cedarwood Terrace, Rochester, N.Y.

Les épreuves démontrent que le Son ALL-BRAN fournit les "matières assimilables" et les vitamines B qui régularisent l'intestin. Il contient aussi du fer pour le sang.

Ces "matières assimilables" du Son ALL-BRAN agissent comme les légumes feuillus. Et c'est bien plus sûr que de prendre des remèdes brevetés! Deux cuillerées à soupe, par jour, de Son ALL-BRAN suffisent ordinairement, ou à chaque repas, dans les cas graves. Si vous n'êtes pas soulagé par ce traitement, consultez votre médecin.

Procurez-vous, chez votre épicer, cette savoureuse céréale, prête à servir. Se vend en paquet rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London.

"Souvenance". Nous oublierons les années pour se retrouver comme à 20 ans, etc., comme, ce sera bon !...

Fevrier 1934

LA MODE

Oppositions de nuances. — On commence à apercevoir des robes à motifs imprimés et, en particulier, des robes de lainage à fond gris sur lequel s'inscrivent des motifs colorés dans lesquels le bleu marine et le rouge dominent. Sur ces robes, le caprice de la nouveauté se témoigne par la présence de courtes pèlerines en lainage du ton des motifs... On choisit en général, la plus foncée. Sur cette robe de lainage gris semé de gris et de marine, nous trouvons une courte cape en lainage marine faisant des effets de longues épaulettes aux épaules, pour se terminer en deux pans noués au devant du corsage. La capote se fait remarquer par son col droit, assez haut prenant le cou, et par sa doublure grise du même ton que le fond de la robe.

Très souvent, sur les robes simples, le corsage est coupé devant, formant des pattes en travers qui vont en se croisant sur un devant de couleur vive, lequel va en se prolongeant en ceinture à la taille. On emploie aussi beaucoup pour la décoration des petites robes simples les garnitures en satin ciré; à citer l'effet très neuf du satin ciré bleu vif sur le gris clair. Bien entendu, le bon goût nous enseigne à n'utiliser qu'avec modération de l'effet de ces contrastes; sur une robe entière d'autre ton, on se contentera de ulacer un col rond, des boutons et une ceinture d'autre ton. Le résultat que l'on obtient par ce mélange discret est suffisamment décoratif pour la robe.

Mais ces oppositions de nuances ne tiennent pas toujours à la nuance des garnitures; on les observe souvent à propos d'un ensemble entier, alors que l'on allie une robe d'une teinte avec un manteau d'autre coloris.

La nouvelle saison nous montre en ce genre de nombreux trois-quarts dont le paletot, en lainage beige, se porte avec une robe de lainage marron, le marron rappelé par des incrustations sur les trois-quarts lui-même. On fait aussi très souvent, avec un paletot chiné, la robe d'un des tons du chiné; on aura, par exemple, une robe marron ou verte avec un paletot chiné de vert et de marron, que bouillonneront de gros boutons du ton de la robe.

Ventre au four

Mets pour le carême

Potage macaroni. — Blanchir le macaroni dans l'eau salée et le faire cuire dans du bouillon. Retirer, mettre dans la soupière, avec la quantité nécessaire de bouillon très chaud. Servir avec du gruyère râpé.

Haricots rouges au lard. — Faites tremper à l'eau une pinte de haricots rouges et mettez-les cuire à l'eau juste assez pour qu'ils baignent et

Fleur Sauvage

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broadcloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS
CHACQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES
REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Tél. 276

Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

SIROP DE MAÏS
EDWARDSBURG
CROWN BRAND

Le sirop de table économique et délicieux

Un sucre nourrissant pour toute la famille

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL

absorbent le liquide pendant la cuisson, portez à ébullition avec un quart de livre de poitrine de porc entrelardée et sautez sans exagération. Faites cuire; quand les haricots sont à point vérifiez l'assaisonnement, poivrez dans un plat. Enlevez la couenne du lard, débitez-le en fines tranches et garnissez avec le tour du plat de haricots.

Morue à la crème. — Desaler le morceau de morue. La faire cuire à l'eau bouillante. Egoutter, découper en filets. Faire fondre 6 onces de beurre, avec un peu de farine, poivre et muscade. A mi-cuisson, ajouter de la crème douce et du persil haché. Tourner cinq minutes, mettre les filets dans la sauce, et laisser cuire quelques minutes.

Comment préparer et faire des crêpes au beurre, au saindoux ou à l'huile. — Les crêpes sont un mets délicieux et une nourriture très substantielle. Voici comment faire

d'excellentes crêpes. Pour une vingtaine, prenez une livre de farine que vous délayez peu à peu avec de l'eau; faites attention qu'il n'y ait pas de grumeaux. Lorsque le mélange a l'épaisseur de pâte à frire, ajoutez-y un oeuf et même deux, si la pâte est encore trop épaisse, puis une cuillerée de cognac et une cuillerée de café de sel. Battez bien votre pâte et laissez-la reposer deux ou trois heures. Mettez ensuite dans la poêle gros comme une noisette de beurre ou de saindoux. Lorsque la poêle est chaude et le beurre fondu pour en couvrir le fond, étendez cette pâte de manière à en couvrir juste le fond de la poêle. Voyez à ce que votre crêpe soit mince car plus elle est mince plus elle est savoureuse. Faites bien cuire des deux côtés.

THEATRE CORONA, No. 182,230
THEATRE CORONA, No. 182,282
THEATRE CORONA, No. 182,359
THEATRE CORONA, No. 182,390

Feuilleton du "Clairon"

MARIAGE D'ARGENT

Par Jacques GRANDCHAMP

No. 15

(Suite)

A quel lamentable effondrement avait abouti son rêve! Lui seul le savait.

La nuit était divinement calme et silencieuse, éclairée d'étoiles. Albert pensa aux nuits tragiques de la guerre, qu'il avait passées dehors, nuit agitées, fiévreuses, sanglantes, que la tempête infernale du canon berçait. Mais combien alors son pauvre cœur demeura en paix! Il avait souffert d'une femme pour bouleverser toute sa vie, et maintenant il ne connaissait plus le repos.

Longtemps, il marcha dans les allées solitaires pour tenter d'apaiser son émoi; l'air était ineffablement doux et parfumé. Comme il eût fait bon vivre!

Il revint sur la terrasse lorsqu'il n'entendit plus les accords du piano. C'était, Mme Malbranche accueillait son retour:

—Vous avez vu notre concert! Eh bien! vous ne vous doutez pas de tout ce que vous avez perdu. Pour mon compte personnel, j'ai été ravie de ce "moment musical", c'est une vraie bonne fortune d'accompagner Mlle Maurer, elle a une voix merveilleuse, servie par une méthode parfaite et un tempérament d'artiste! J'aurais passé ma nuit à l'écouter.

—Mais vous ferez plus sagement d'aller vous coucher, Ivan! Avec une vie active comme celle que vous menez!

—Oh! c'est demain dimanche et je ne me lèverai que pour la grand-messe. Ensuite, repos jusqu'aux vêpres, puis séance récréative au foyer.

—Naturellement! Je l'aurais parié! Il faut encore que vous consacriez vos heures dominicales à nos travaux! Quand donc serez-vous raisonnable, ma pauvre Ivane?

—Jamais, si c'est être raisonnable que de rester comme un mollusc, sans bouger! Sur ce, je m'en vais.

—Je vous reconduis.

—Mais Hilaire suffirait bien, je vous assure, Albert.

—Non, non, je ne lui laisse pas ce soin.

—Alors, je suis suis.

Faisant un effort pour être gracieuse, Patricia, qui venait de passer vraiment une heure charmante à faire de la musique avec Mlle Malbranche, accompagna cette dernière dans le vestibule où elle avait laissé son chapeau et sa jaquette. Comme elle endossait rapidement celle-ci, Patricia aperçut alors qu'un mince ruban rouge étoilait la boutonnière du vêtement, un ruban mince comme un fil, destiné à ne pas attirer l'attention, mais enfin témoignage incontestable de quelque action d'éclat dont l'auteur devait garder le secret.

La fille de Guilhem de Masseyrac avait trop l'amour du panache ancré en elle pour ne pas être favorablement impressionnée par ce petit bout de ruban.

"Qu'à pu faire Mlle Malbranche pour mériter la Légion d'Honneur!" pensa-t-elle, songeuse.

Elle aurait pu le demander à Albert, qui eût satisfait aussitôt sa curiosité, mais il la dérouterait par cette attitude de camaraderie à la fois respectueuse et tendre qu'il conservait vis-à-vis de son assistante sociale. Cependant, il ne l'avait pas connue enfant, de cela elle était certaine, Ivan avait dit incidemment,

au cours de la conversation:

—Aujourd'hui dix ans et deux mois, Albert, que nous nous sommes vus pour la première fois.

Très gravement, il avait répondu:

—Je ne l'ai jamais oublié.

Il revenait justement, ayant pris son pardessus:

—J'ai mis une couverture dans la voiture, la nuit devient très fraîche.

—Et vous avez peur que je m'enrhume?

—Certainement.

—C'est beaucoup d'intérêt pour ma pauvre personne.

—Je n'en aurai jamais assez!

—Mais, moi aussi, j'ai des droits sur vous! Ne restez pas à risquer un corza que je serais obligée de soigner. Bonsoir, madame, croyez que j'emporte le meilleur souvenir de votre réception.

—A une autre fois, mademoiselle, j'ai été très content de vous voir, assura Patricia, sincère, car le charme de Mlle Malbranche opérait déjà sur elle, malgré qu'elle voulût s'en défendre.

Elle resta une seconde sur le perron, regardant les phares de l'auto s'éloigner dans la nuit noire, puis remonta très vite, les épaules nues, frissonnantes sous la brise légère.

"J'ai des droits sur vous..." avait dit Ivane.

Qu'est-ce que cela pouvait bien signifier?

Un quart d'heure plus tard, elle entendit le bruit de la voiture qui rentrait au garage. Puis, presque aussitôt, ce furent les premiers accords de la pathétique et si émouvante valse en la mineur de Chopin.

A quel mobile obéissait Albert en jouant maintenant pour lui seul, alors qu'une heure auparavant il refusait obstinément d'accompagner sa femme? Son jeu était celui d'un artiste, mais il apportait dans l'exécution de cette musique singulièrement évocatrice, une sorte d'apnée et déchirant emportement. Jamais encore Patricia n'avait entendu interpréter avec une telle passion débordante le génial Polonoise. Elle en fut troublée jusqu'au fond de l'âme et ne put s'endormir que longtemps après que le piano se fût tu.

XIX

Saint-Germain, ce 20 septembre

"Ma chère fille,

"Je suis rentrée depuis dix jours seulement de Deauville où la saison s'est brillamment prolongée. Le séjour que j'ai fait là-bas, sans ton père, puisqu'il n'avait pas voulu me suivre, a été coûteux, et Guy s'est laissé aller à quelques malencontreuses parties de poker qui m'ont mise à sec. Nous devons, ton frère et moi, rejoindre, en Solange, le ménage Braunswig, des Tchéques fort aimables qui possèdent de vastes chasses à tir et organisent des réceptions sensationnelles. Nous comptons partir pour tout un mois, d'ici quatre ou cinq jours, mais je n'ai plus le sou. Envoie-moi si possible, par retour du courrier, deux à trois mille francs. Ce ne serait pas la peine d'avoir une fille dans l'opulence si sa mère et son frère devaient lui crier misère sans qu'elle leur apportât une aide complaisante.

"J'ai des droits sur vous..." avait dit Ivane.

Qu'est-ce que cela pouvait bien signifier?

Très perplexe, irritée, humiliée, Patricia lisait et relisait cette lettre de l'incorrigible qu'on lui avait confiée. Sa fierté intime, sa délicatesse, étaient blessées par la grossièreté du procédé. Ainsi, non contente d'avoir condamné sa fille à un mariage sans amour, au bout de quatre mois, la comtesse, sur un ton impérieux, lui réclamait de l'argent! Ne devinait-elle donc pas que pour un empire Patricia ne s'abaisserait à plaider auprès de son mari une cause perdue d'avance! Albert pouvait, à juste titre, juger qu'il avait payé assez cher l'honneur d'épouser Mlle de Masseyrac. Celle qui l'avait choisi ne soupçonnait pas encore à quel point, lui, le plébiscite, il s'était montré grand seigneur. Elle ne manquait de rien sous son toit, mais elle ne recevait de lui que le gîte et le couvert. Il ne lui faisait point de

"Je t'embrasse.

Jeannine de Masseyrac."

cadeaux qu'elle n'eût point, d'ailleurs, acceptés. Elle n'avait besoin de rien, n'ayant à Chalançay aucune occasion de dépenses, elle conservait précieusement la petite somme que son père, en cachette de sa femme, lui avait remise la veille du mariage. En vrai gentilhomme, le commandant de Masseyrac souffrait de voir sa fille entrer sans le sou dans la maison de l'industriel et, ayant vendu l'une des dernières valeurs en portefeuille qui lui restaient, il avait forcé Patricia à accepter ce billet de mille francs. Ce lui-ci était intact. La jeune femme le réservait, soit en cas d'imprévu pour son usage personnel, soit pour venir en aide à quelqu'un des siens se trouvant dans l'embarras.

Réellement, sa mère ne pouvait être rangée dans cette catégorie. Guy n'avait qu'à se tenir tranquille, à ne plus se laisser entraîner par sa fureur passion!

S'asseyant à son bureau, Patricia écrivit tout d'un trait ce qui suit:

Chalançay, 21 septembre.

"Ma chère maman,

"Il m'est matériellement impossible de répondre à votre requête. Ici, je ne possède rien en propre, et vous ne voudriez pas que j'impose à mon mari l'ennui de devoir me refuser ce que vous réclamez, car il trouverait, comme moi, qu'il a assez fait pour Guy, et que celui-ci n'a qu'à travailler pour subvenir à son entretien.

"Embrassez bien tendrement mon cher papa de la part de sa grande fille et croyez, ma chère maman, à toute mon affection.

"Patricia."

Cette lettre écrite, l'impression de malaise qu'avait ressentie la jeune femme ne se dissipa point. Sa mère, décidément, abusait de la sienne. Deux ou trois mille francs! Peste! elle n'y allait pas de main morte! Bien qu'elle se défendit de la juger, Patricia ne pouvait s'empêcher de déplorer le désordre, l'incertitude, les goûts démesurés de dé-

pense de sa mère. Bien souvent, elle avait essayé de réagir, mais inutilement. Elle n'ignorait pas combien son père avait souffert de cet état de choses et devait en souffrir davantage encore, maintenant qu'elle n'était plus là pour le soutenir, l'entourer de prévenances, l'aider dans ses travaux.

Cher père! elle comprenait qu'il n'était pas désirable qu'il se calmât pour couvrir les plaies à la mode ou les "sensationnelles" choses à la mode. Comme sa fille eût aimé le revoir! Si elle l'avait osé, elle aurait demandé à Albert l'autorisation d'inviter le commandant à Chalançay, mais elle ne se hasarderait pas à réclamer de lui une faveur ou un privilège.

NOTES LOCALES

SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL

Mercredi soir, sous la présidence du pro-maire J. L. Guillet et à laquelle assistaient la majorité des échevins, s'est tenue une assemblée régulière.

Une longue séance de comité avait précédé cette réunion. Durant cette séance on a étudié l'arrérage des taxes dans la ville.

À la réunion du conseil, plusieurs questions ont été soumises à nos édiles, dont quelques-unes étudiées et d'autres renvoyées à divers comités.

En l'absence du greffier M. A. David, retenu chez lui par maladie, M. L. V. Sicotte, trésorier de la Cité fut prié d'agir comme greffier.

Après l'adoption des minutes de l'assemblée précédente, on accepta le rapport de la Cour du record pour le mois de février, celui-ci accuse un montant reçu de \$55.50. Ce rapport est déposé aux archives.

Il est ensuite proposé par l'échevin Chabot appuyé par l'échevin Richer et résolu à l'unanimité, que le conseil de la Cité de St-Hyacinthe approuve fortement le projet de loi présenté par M. Léon Casgrain, M. P. P., recommandant de prendre les mesures nécessaires, dès la présente session, pour accorder aux municipalités le droit de prélever des licences ou droits annuels sur les Compagnies d'assurance ou leurs agents, faisant des affaires dans les limites de la municipalité.

Le greffier est chargé sur proposition de l'échevin Picard secondé par l'échevin Godbout, de faire parvenir à M. Guimont, une lettre de remerciements, pour l'approbation du parlement à la dépense de \$5000, affectés aux travaux de chômage.

Il est aussi décidé que les travaux d'entretien des rues, l'enlèvement de la neige principalement seront faits selon les gages prévus pour les travaux de chômage. Cette décision est prise sur la proposition de l'échevin Picard, secondé par l'échevin St-Jean.

Après étude on accepte l'achat d'une grue roulante pour le plan de l'électricité. Cette grue sera achetée de la Peacock Bros. Ltd. de Montréal au prix de \$375. M. Richer est le proposeur de cette motion, secondé par M. St-Jean.

L'ouverture des soumissions pour l'achat de panneaux de distribution du courant électrique accuse réception de plusieurs soumissions qui sont référées aux ingénieurs pour étude.

On dispose ensuite de la demande de la Maison V. J. Mongeau. L'été de cette ville, pour l'obtention de la morgue. Comme M. Bertrand l'a eue pendant cinq années, on a jugé qu'il était raisonnable que la Maison Mongeau l'obtienne pour un même terme. Sa demande lui est donc accordée sous proposition de l'échevin Chenette, appuyé par l'échevin Létourneau.

Une demande d'emploi d'Aimé Courtemanche comme constable a été déposée au dossier des applications.

Puis après l'approbation des comptes la séance s'ajourne au 21 courant.

SOIRÉE DE FOKLORE

Une soirée de folklore sera donnée dans le sous-sol du Christ-Roi, mardi soir le 13 mars, par les membres du chœur paroissial.

Ceux-ci seront secondés par Mlle Françoise Dubé, la populaire Chanteuse Maskoutaine et Mlle Cécile Pélouin. Au piano, M. R. Demers.

Le succès de la soirée est aussi assuré par la collaboration de M. Joseph Darveau, le toujours populaire comédien de même que les gracieux services de l'orchestre Victor Martin, dont la réputation n'est plus à faire.

Il y aura aussi deux prix de présence, de \$2.50 chacun.

UNE RUMEUR

Une rumeur circule à l'effet que la tragi-comédie de Monsieur Paradis soit remise de nouveau à l'affiche en avril prochain. Nous avons consulté l'auteur lequel ne peut se prononcer pour le moment. Il nous a avoué cependant que la chose n'est pas impossible attendu qu'une nouvelle répétition semble être le vœu d'une foule très nombreuse. Nous en reparlerons.

ACTIVITÉS DES
MARCHANDS
DÉTAILLANTS

L'association des Marchands Détaillants, succursale de St-Hyacinthe, a tenu une assemblée très importante, le 15 février dernier, sous la présidence de M. Victor Sylvestre.

Étaient présents à cette réunion: MM. Sylvestre, Blier, Gaucher, Ravennelle, Poirier, Cadieux, Gaucher, Beaudry, Demers, Gendron, Rodier, Bienvenue, Gladu, Jetté, Allaire, Cabana, Marchessault, St-Germain, Brouillette et M. Neau.

M. le Président fait part d'une lettre, venant du Bureau Provincial de l'Association, demandant l'attitude du Conseil Municipal de Saint-Hyacinthe au sujet des taxes spéciales imposées aux étrangers, taxes que certains manufacturiers voudraient faire abolir dans les villes de la province de Québec.

Après une courte discussion sur ce sujet, la résolution suivante est adoptée:

"Il est proposé par M. E. A. Gendron,

"Secondé par M. Adrien Gladu,

"QUE la loi des Cités et villes, qui donne aux conseils municipaux le droit d'imposer certaines taxes aux étrangers soit maintenue dans toute sa rigueur ou améliorée, si possible, de façon à augmenter des dites taxes;

"QUE copie de cette résolution soit adressée à Son Honneur le Maire de St-Hyacinthe, au Bureau Provincial de l'A. M. D. et aux journaux pour publication.

Adoptée

Les membres sont ensuite appelés à étudier la résolution du Gouvernement Fédéral, relativement à la "Commission d'enquête chargée de faire une étude des méthodes d'affaires des chaînes de magasins, de certains magasins à rayons, des boulangeries, du trust, des salaisons, etc.

Les marchands font des recommandations, formulent plusieurs plaintes et finalement adoptent plusieurs résolutions. Ces résolutions ont été adressées au Bureau Provincial de l'A. M. D. lui fournissant ainsi de la documentation lorsqu'il a comparu, ces jours derniers, devant cette commission d'enquête.

Voici un résumé des résolutions adoptées:

a) L'adoption d'une loi obligeant les manufacturiers à fixer un prix uniforme pour les magasins ordinaires, à succursales et à rayons;

b) L'obligation pour les annonceurs de donner plus de détails sur la valeur réelle de la marchandise et une illustration plus parfaite de l'article annoncé;

c) La surveillance de la distribution des commandes de façon à ce que les magasins à succursales et à rayons ne soient pas approvisionnés au détriment des magasins ordinaires;

d) Le respect de la loi obligeant les manufacturiers à payer un juste salaire à leurs employés et la votation d'une loi visant à l'amélioration des conditions de travail en général de façon à respecter les droits des ouvriers;

e) L'adoption d'un loi pourvoyant à la protection des pâtisseries et des boulangers des petites villes;

f) L'abolition des trusts qui n'offrent aucun avantage pour le commerce de détail et par lesquels le public est exploité;

g) L'obtention des taux plus bas que ceux déjà existants pour le transport des marchandises par Chemins de fer;

h) L'abolition des excursions à prix réduits, organisées par les Compagnies de Chemin de fer, le samedi.

Après l'adoption de ces différentes résolutions ayant pour but de protéger le public et le commerce de détail, les membres se séparèrent en chantant du succès de l'assemblée et promirent de se réunir plus souvent.

"LIGUE D'HYGIÈNE
INFANTILE"

Le deuxième cours de la Ligue d'Hygiène Infantile se tiendra lundi le 12 mars à la Salle Paroissiale des Pères Dominicains, et vendred le 16 mars au bureau de l'Unité Sanitaire.

Toutes les jeunes filles inscrites pour ces cours sont bienvenues. Les jeunes filles absentes au cours peuvent se présenter quand même.

BANQUET DES OFFICIERS
DU RÉGIMENT

Dimanche prochain le 11 mars, aura lieu au Grand Hôtel, un banquet donné par les officiers du Régiment de St-Hyacinthe en l'honneur du Lt-Col. E. D. Payan O. C. du régiment depuis nombre d'années et qui entre en classe de retraite. Son terme a pris fin mercredi dernier, alors que fut élu le Lt-Col. Rolland Pothier à ce poste important.

Le Lt-Col. Payan a été très estimé durant les années qu'il fut au commandement du bataillon, son expérience, ses connaissances militaires jointes à son amabilité ont fait de lui un chef militaire obéi et aimé de ses soldats.

C'est lui qui avait fait la réorganisation du régiment de St-Hyacinthe en 1920, alors qu'il en prit le commandement. Son premier terme fini, en 1924, il entra en classe de réserve et fut remplacé par le Lt-Col. R. Brabant. En 1928, pressé par ses amis, le Lt-Col. Eugène Payan, réaccepta ce poste pour une autre période de quatre ans. À la fin de celle-ci, de nouvelles instances furent faites et son terme fut prolongé de deux autres années, lesquelles viennent de se terminer. Il a donc 10 années de services actifs au commandement du 81ème Bataillon.

SCÈNES DE LA RUE...

Avec les premiers jours du printemps, le goût de se balader sur la rue, nous revient. Méions-nous aux promeneurs et... marchons, surtout regardons ce qui s'y passe.

Un peu partout, principalement, sur la rue Cascades une véritable armée d'hommes, est au travail pour creuser des rigoles qui permettent l'écoulement des eaux. Malgré leur dure besogne, nous remarquons un sourire de contentement, qui erre sur leurs lèvres...

C'est sans doute le plaisir de gagner quelques dollars. C'est que dans notre belle ville, le vice de la paresse n'a pas été encouragé; le conseil de ville a sagement vu à fournir du travail de quelque façon que ce soit à la majorité des sans-travail de temps à autre, si bien que le goût du travail et l'amour-propre qui donne satisfaction de gagner son propre écot ne sont pas disparus chez-nous. Cette scène se rencontre presque partout, elle devient monotone; tournons nos regards ailleurs.

Bon nombre sont arrêtés près du Marché Centre, ils semblent bien intéressés, arrêtons-nous aussi et regardons un instant travailler un groupe d'hommes en train de démolir ce qui reste de l'immeuble L. A. Breton, où le feu a récemment fait rage. Ecouteons ce qu'on dit parmi ces curieux: les potins vont leur train, les uns estiment qu'on devrait s'y prendre de telle ou telle façon, l'ouvrage avancerait plus vite, son voisin rétorque que la besogne est très bien menée, et que nous verrons bientôt le terrain déblayer prêt à recevoir les fondations du nouvel immeuble. Passons, plus loin c'est encore une scène de "démolition". Cette fois c'est à la Penman's Ltd; cela nous rappelle l'année de prospérité de 1927... alors qu'on démolissait les édifices rue Cascades où se dressa fièrement aujourd'hui la section neuve du moulin. Ne nous arrêtons pas à cette pensée, et gardons notre optimisme. On a parfaitement raison d'ailleurs, puisque la construction s'annonce beaucoup meilleure que l'an passé.

Nous voici sur la rue Girouard, et filons toujours. Arrêtons-nous un instant: un pauvre cheval est tombé et malgré tous les efforts qu'il fait, il ne parvient pas à se relever. Les curieux se rassemblent, on tire des plans... mais le cheval est toujours parterre. Non loin du Bureau de l'Assistance Municipale, il semble demander du secours. Serait-ce qu'on donne tous les secours dans ce bureau "de pré-dilection" où tant de chômeurs ont passé pour en sortir avec un sourire illuminant leur figure d'honnête homme.

Comme nous ne pouvons rien, continuons notre "marche". Machinalement nous descendons, rue Concorde, au moment où nous arrivons au bas de la petite côte, voilà que surgit du haut de Girouard, un gros camion-citerne. Un attelage monte, on veut s'élever, un tour de roue donné brusquement et voilà le gros camion qui se rue dans un banc de neige. Voilà, comme dans le cas du pauvre cheval tout à l'heure, une voiture immobilisée. Cette fois, il n'y a qu'une solution: c'est la pelle... ou l'appel au garagiste.

SAINT-JOSEPH DE
SAINT-HYACINTHE

Dimanche prochain le onze mars, avec l'ouverture des Quarante-heures commencera à l'Eglise de St-Joseph une grande neuvaine de prières qui se terminera avec la fête de St-Joseph le soir du 19 mars.

Il semble que toute la population de St-Hyacinthe se fera un bonheur et un devoir d'y participer leur assurant d'avance la plus cordiale bienvenue.

Chaque soir de la neuvaine à 7 h. il y aura un exercice solennel avec prières, prédications et salut du T. S. Sacrement. Il y aura un prédicateur étranger à chacun des soirs de la neuvaine.

Le jour de la fête le 19 mars il y aura messes à 6 h. et 7 h. Pèlerinages dans l'après-midi et le soir à 7 h. Son Excellence Mgr l'Auxiliaire de St-Hyacinthe rebaissera de sa présence l'éclat de la cérémonie du soir.

La chorale de la Cathédrale sous la direction de son distingué maître de chapelle M. Chs. Léon Lussier chantera le salut du T. S. Sacrement; et M. le Chanoine Archambault supérieur du Séminaire donnera le sermon de circonstance. Le tout se terminera par la vénération de la relique.

Nous traversons des jours mauvais, levons donc nos yeux vers le Ciel pour implorer de St-Joseph les secours que nous attendons vainement des hommes. Il est notre protecteur attiré, notre Père tendrement dévoué.

Allons tous à Joseph.

X. P. Desrochers, ptre curé.

FEU M. D. BLANCHARD

M. Delphis Blanchard est décédé vendredi dernier à l'Hôtel-Dieu, après deux mois de maladie, à l'âge de 73 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils: Osa de cette ville, et Arthur, de Mayberry, Sask., deux filles: Mme Michel Daigle, (Corà) de cette ville et Soeur Borduas, (Edna) de l'Hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke; ses frères: E. mile, Uldéric, Rodrigue, Noël et Léo Blanchard, de St-Jean-Baptiste; ses sœurs: Sr Blanche de l'Hôpital St-Charles et Mme Arsène Forand, de St-Jean-Baptiste.

Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier en l'église Notre-Dame du Rosaire. La levée du corps fut faite par le R. P. Ferron o. p. curé, qui chanta aussi le service, assisté des RR. PP. Frs Gauvreau et A. Biron, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Joseph Langevin, Edmond Cardinal, Zoel Gaucher, Donat Tétreault, Clément Laflamme et Alphonse Després.

Le deuil était conduit par ses fils Osa et Arthur, ses frères Rodrigue et Léo, son beau-frère Emile Lussier, son gendre Michel Daigle, ses petits-fils Georges et Gérard Daigle et Jean-Paul Blanchard, ses neveux, Valmore Grenier, Léo, Félix et Eddy Lemonde, Sylva Forand.

On remarquait dans le nombreux cortège MM. Ls Hébert, P. Lord, R. O. Picard, Paul Lussier, R. Breton, A. J. Archambault, A. Brodeur, V. Desmarais, J. Laplante, E. Lalonde, J. Fontaine, U. Jutras, F. Langevin, G. E. Langevin, L. Lavimodière, C. Girard, W. Daigle, R. Daigle, W. Tanguay, W. Pelletier, L. Daigle, Ant. St-Roch, D. Proulx, F. Cardinal, F. Leclerc, O. Flibotte, O. Thérberge, O. Poulin, J. O. Gareau, J. Larose, H. Létourneau et un grand nombre d'autres.

Offrandes de fleurs: Une couronne par les bouchers du Marché Centre et un groupe d'amis, une gerbe par l'hon. Juge Tellier.

Messes. — Curé et marguilliers N. D. du Rosaire, les bouchers du Marché Centre, un groupe d'amis, deux grandes messes, chanoine J. W. Larue, aumônier Hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, Zoel Fréchette, ptre.

Affiliation à l'œuvre du noviciat. — Famille Borduas, famille Mongeau, famille Frank Langevin.

Sympathies. — Curé et marguilliers N. D. du Rosaire, le Maire et les membres du conseil du village de Laprovidence, MM. et Mmes L. A. Hébert, U. Jutras, Joseph Robitaille, A. J. Archambault, Delphis Proulx, H. Létourneau, Edmond Cardinal, R. O. Picard, Jos. Larocque. Les familles Wilfrid Pelletier, Ad. Morin, Arthur Lapointe, Michel Daigle, Mmes L. E. Charbon, Alf. Godin, Beauré, Mmes Blanchet, Beauré, MM. Ed. Leblanc, Jean St-Germain.

NEUF PERSONNES
SONT ARRÊTÉES

Lors d'une descente dans une maison de désordre, de cette ville, neuf personnes ont été arrêtées dont six hommes et trois femmes.

Cinq d'entre elles, ont comparu devant le recorder-supplément M. Eugène Tounignant et ont reçu diverses condamnations; quatre avaient déjà pris arrangement.

La descente a été faite sous les ordres du chef Adjudant Bourgeois assisté du sous-chef Adrien Malo et des constables Lionel Gaucher et Albert Boucher.

FEU M. A. PROVENCHER

Ces jours derniers ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire les funérailles de M. Alfred Provencher époux de Josephine Tanguay.

Le défunt laisse pour pleurer sa prte outre son épouse ses fils Maurice, Emile, Arthur, Lionel et Gérard; ses filles Mmes Rémie Caouette (Alphonse) Armand Cadieux (Jeanette) Mlle Ida et Fernande, ses petits enfants, Thérèse et Maurice Caouette, Fernand et Lucile Cadieux. Ses sœurs, Mme Vve Jerry St-Onge, née Emma, Mme U. Cormier née Aldéa, Mme E. Robert née Ida, toutes trois de Montpelier, Mme Freddy Bellemare née Rose, de Manchester, N. H., Mme Philippe Lacourse, née Régina, de St-Rosaire d'Arthabaska, un frère Joseph de Millbury, Mass., ses beaux-fils, Rémie Caouette, Armand Cadieux, sa belle-fille Béatrice Bibeau, ses belles-sœurs, Mlle E. Roux, des Buissonnets de Montréal, Mme Uldric Fréchette de St-Georges de Windsor, ses beaux-frères Arthur et Donat Roux.

Dans le cortège on remarquait Julien Richard, R. Cabana, L. Laforest, O. Verrette, U. Pion, A. Lapierre, Gaston et Clermont Plouffe, A. Danseur, A. Larose, B. Hamel, D. Parenteau, R. Caouette, B. Plourde, J. Gill, O. Bergeron, E. Desmarais, M. Bernard, A. Lagacé, R. Flibotte, I. Dion, L. Gervais, F. Robitaille, G. Desmarais, E. Pion, Benoit Hamel, H. Bibeau, P. et A. Latulippe, G. Mathieu, F. Cadieux, H. St-Cyr, H. Caouette, E. Girouard et plusieurs autres.

Une couronne de fleurs fut offerte par ses enfants.

Bouquets spirituels offerts par les familles Oscar Penelle Arthur Bergeron, Mlle Lucile Beaugard, M. Albéric Laforest, M. et Mme J. Gill, Mme Octave Ethier.

Des sympathies furent offertes par M. et Madame R. Cabana, Mlle Denise Desmarais, Albert Cadieux, R. Bibeau, M. A. Lapierre, Mlle Liliane et Jeanne Guillemette, M. et Mme Gérard Mathieu, J. Ernest St-Onge, M. et Mme Louis-Philippe Latulippe, M. et Mme Uldéric Pion, Mlle Jeanette Dupré, Louis M. Charbonneau, Albert Mailhot, M. et Mme Michel Charbonneau, M. et Mme Edmond Fréchette, Mlle M. Louise Dupré, la famille Nap. Allard, Flore Desmarais, Omer Bergeron, W. Gagné, prêtre directeur des Buissonnets de Montréal, M. et Mme Lavoie, Mme Urbain Laforest, M. Léo Laforest, la famille Delphis Caouette, la famille Nap. Tanguay, Mme Eugène Beaugard, la famille Alcide Thérberge, M. et Mme F. Cousineau, Mme U. Plouffe, Mlle Régina Mailhot, Emile Mailhot, Mlle Corona, Bibault, la famille W. Verrette, Mlle Albertine Cadieux, Mme J. L. Avard, la famille Adélard Mailhot.

Il présente ensuite les vainqueurs de la classe C, voici le résultat officiel:

1—Gagnant de la coupe, M. Camille Blanchet, 12 sur 14; 2—Léopold Robert, 11½; 3—Magloire Massé 11; 4— Jos. Dulude 9½; 5— Ad. Fontaine 8; 6— Prix d'encouragement M. Ovilà St-Jean.

Mme E. J. CHARTIER DANS LE DEUIL

Mme Ernest J. Chartier de cette ville, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son père, survenue à Québec où il demeura depuis de nombreuses années.

M. Elie Duhamel est décédé à l'âge de 68 ans; ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Fidèle de Limoilou mercredi matin. Il laisse dans le deuil, deux fils Thomas et Joseph Duhamel, de Québec, deux filles Mme E. J. Chartier (Marie-Anne) de cette ville et Sr Marie-Vital, de l'Ecole Normale de Valleyfield.

Il n'y avait heureusement personne à proximité de cette remise au moment de l'accident, les principales voitures de la boulangerie ne se trouvaient pas non plus sous cet abri. Les dommages sont donc peu élevés.

THEATRE CORONA, No. 182,834
THEATRE CORONA, No. 183,190
THEATRE CORONA, No. 183,465
THEATRE CORONA, No. 182,572

UN TOIT S'EFFONDRE

Un toit a cédé sous la pesanteur d'une couple de pieds de neige, alourdie par la pluie des jours précédents et s'est en partie effondré.

L'accident est arrivé vers midi, dimanche dernier, et le toit endommagé est celui d'une remise de la boulangerie Idéale, rue Piéti.

Il n'y avait heureusement personne à proximité de cette remise au moment de l'accident, les principales voitures de la boulangerie ne se trouvaient pas non plus sous cet abri. Les dommages sont donc peu élevés.

THEATRE CORONA, No. 183,170
THEATRE CORONA, No. 183,224
THEATRE CORONA, No. 182,779
THEATRE CORONA, No. 183,294
THEATRE CORONA, No. 182,937

UN TOIT S'EFFONDRE

Un toit a cédé sous la pesanteur d'une couple de pieds de neige, alourdie par la pluie des jours précédents et s'est en partie effondré.

L'accident est arrivé vers midi, dimanche dernier, et le toit endommagé est celui d'une remise de la boulangerie Idéale, rue Piéti.

Il n'y avait heureusement personne à proximité de cette remise au moment de l'accident, les principales voitures de la boulangerie ne se trouvaient pas non plus sous cet abri. Les dommages sont donc peu élevés.

THEATRE CORONA, No. 183,170
THEATRE CORONA, No. 183,224
THEATRE CORONA, No. 182,779
THEATRE CORONA, No. 183,294
THEATRE CORONA, No. 182,937

UN TOIT S'EFFONDRE

Un toit a cédé sous la pesanteur d'une couple de pieds de neige, alourdie par la pluie des jours précédents et s'est en partie effondré.

L'accident est arrivé vers midi, dimanche dernier, et le toit endommagé est celui d'une remise de la boulangerie Idéale, rue Piéti.

Il n'y avait heureusement personne à proximité de cette remise au moment de l'accident, les principales voitures de la boulangerie ne se trouvaient pas non plus sous cet abri. Les dommages sont donc peu élevés.

UNE AUTRE SOIRÉE
AU CLUB OUVRIER

La seconde soirée des damistes du Club Ouvrier Ind. a eu lieu samedi dernier, alors qu'on faisait la distribution de la coupe et des prix aux vainqueurs de la classe C.

En cette circonstance, plusieurs discours furent prononcés, notamment par MM. Victor Sylvestre, Armand Mongeau, qui étaient les invités d'honneur, le président Wilfrid Tanguay, Henri Berger, trésorier du club, Gérard Brady, rédacteur du "Clairon" et Louis St-Amand, président du comité des damistes.

Tous les orateurs, principalement M. Sylvestre parlèrent de la crise que nous traversons actuellement et chacun y alla de ses conseils, disant aux ouvriers d'être modérés, afin de garder l'ordre établi. M. Sylvestre toucha la grave problème de la colonisation et se montra fort en faveur, que ce mouvement prenne encore de l'expansion. La crise dit entre autre chose. M. Sylvestre nous donne la preuve qu'il faut économiiser, car elle est arrivée par suite de folles dépenses, d'excès dans tout. Il insista sur le fait que la vie est meilleure sur les terres que dans les villes, chacun devrait le comprendre et la prospérité renaitrait, car ajouta-t-il, lorsqu'il y a prospérité en campagne, ce même bien être existe dans les villes.

Il félicita chaleureusement les directeurs du club ouvrier de leur beau caractère d'indépendance politique, et se dit certain que le Club Ouvrier Ind. fut beaucoup, dans la paix qui régna dans notre ville, alors que partout ailleurs on se sentait oppressé par le mouvement communiste.

M. Armand Mongeau, qui est également un ancien échevin de notre ville, parla à peu près dans le même sens, insistant sur le besoin qu'a une ville de posséder un club semblable. Les 400 membres qui forment votre groupe, dit-il sont la preuve de votre bonne organisation. Le président Tanguay remercia les invités d'honneur d'avoir répondu à son invitation et en profita pour remercier publiquement toutes les personnes qui ont aidé le club, de quelque façon que ce soit depuis sa fondation.

M. Henri Berger, remercia également MM. Sylvestre et Mongeau et montra que depuis sa fondation le Club Ouvrier Ind. a toujours été indépendant de toutes attaches politiques, et il dit qu'on avait l'intention de toujours continuer ainsi, et comme M. Brady, l'orateur suivant, il insista sur le fait que la jeunesse devrait adhérer davantage au mouvement du club ouvrier.

M. Louis St-Amand annonça ensuite qu'il attend, tout prochainement la visite de M. Marcel Deslauriers, de Montréal, champion du monde des damistes qui viendra donner une exhibition dans les salles du club ouvrier.

Il présente ensuite les vainqueurs de la classe C, voici le résultat officiel:

1—Gagnant de la coupe, M. Camille Blanchet, 12 sur 14; 2—Léopold Robert, 11½; 3—Magloire Massé 11; 4— Jos. Dulude 9½; 5— Ad. Fontaine 8; 6— Prix d'encouragement M. Ovilà St-Jean.

Mme E. J. CHARTIER DANS LE DEUIL

Mme Ernest J. Chartier de cette ville, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son père, survenue à Québec où il demeura depuis de nombreuses années.

M. Elie Duhamel est décédé à l'âge de 68 ans; ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Fidèle de Limoilou mercredi matin. Il laisse dans le deuil, deux fils Thomas et Joseph Duhamel, de Québec, deux filles Mme E. J. Chartier (Marie-Anne) de cette ville et Sr Marie-Vital, de l'Ecole Normale de Valleyfield.

Il n'y avait heureusement personne à proximité de cette remise au moment de l'accident, les principales voitures de la boulangerie ne se trouvaient pas non plus sous cet abri. Les dommages sont donc peu élevés.

THEATRE CORONA, No. 183,170
THEATRE CORONA, No. 183,224
THEATRE CORONA, No. 182,779
THEATRE CORONA, No. 183,294
THEATRE CORONA, No. 182,937

UN TOIT S'EFFONDRE

Un toit a cédé sous la pesanteur d'une couple de pieds de neige, alourdie par la pluie des jours précédents et s'est en partie effondré.

L'accident est arrivé vers midi, dimanche dernier, et le toit endommagé est celui d'une remise de la boulangerie Idéale, rue Piéti.

Il n'y avait heureusement personne à proximité de cette remise au moment de l'accident, les principales voitures de la boulangerie ne se trouvaient pas non plus sous cet abri. Les dommages sont donc peu élevés.

THEATRE CORONA, No. 183,170
THEATRE CORONA, No. 183,224
THEATRE CORONA, No. 182,779
THEATRE CORONA, No. 183,294
THEATRE CORONA, No. 182,937

UN TOIT S'EFFONDRE

Un toit a cédé sous la pesanteur d'une couple de pieds de neige, alourdie par la pluie des jours précédents et s'est en partie effondré.

L'accident est arrivé vers midi, dimanche dernier, et le toit endommagé est celui d'une remise de la boulangerie Idéale, rue Piéti.

Il n'y avait heureusement personne à proximité de cette remise au moment de l'accident, les principales voitures de la boulangerie ne se trouvaient pas non plus sous cet abri. Les dommages sont donc peu élevés.

THEATRE CORONA, No. 183,170
THEATRE CORONA, No. 183,224
THEATRE CORONA, No. 182,779
THEATRE CORONA, No. 183,294
THEATRE CORONA, No. 182,937

UN TOIT S'EFFONDRE

Un toit a cédé sous la pesanteur d'une couple de pieds de neige, alourdie par la pluie des jours précédents et s'est en partie effondré.

L'accident est arrivé vers midi, dimanche dernier, et le toit endommagé est celui d'une remise de la boulangerie Idéale, rue Piéti.

Il n'y avait heureusement personne à proximité de cette remise au moment de l'accident, les principales voitures de la boulangerie ne se trouvaient pas non plus sous cet abri. Les dommages sont donc peu élevés.

THEATRE CORONA, No. 183,170
THEATRE CORONA, No. 183,224
THEATRE CORONA, No. 182,779

LE SPORT

UN "EXCITANT" COMBAT DE BOXE

Deux des hommes d'affaires, les mieux connus de notre ville, MM. J. Ernest Cadieux, propriétaire de la maison M. O. David, et son homonyme, Charles A. Cadieux, gérant de la succursale locale de F. W. Woolworth, continuent toujours à entraîner les commissionnaires attachés à leurs maisons de commerce, dans le but d'en faire des boxeurs. Chacun rivalise d'ambition, si bien que les habitués du Club Ouvrier Athlétique furent les témoins d'un "excitant" combat la semaine dernière, lors d'un rencontre de ces deux boxeurs en herbe.

"Kid" Dulmaine, protégé de Charles-Auguste Cadieux, remporta la décision après trois rounds, sur son adversaire "Champion" Larocque, de la maison David.

Les deux "gérants" Cadieux étaient les seconds de leur protégé respectif, pendant que le sportman Art. Choquette, qui est à se "tailler" une bonne réputation comme tel, agissait comme arbitre. Il a rendu un verdict très populaire en accordant la victoire à Kid Dulmaine.

Nous apprenons que les deux "athlètes" se rencontreront de nouveau à la prochaine soirée du Club Ouvrier, mais que cette fois, ce sera à la lutte d'ici là, les deux gérants s'efforceront d'entraîner leurs protégés dans cet art, qui a fait de Déglane un homme universellement connu.

M. Arthur Choquette sera encore l'arbitre appelé à donner justice aux deux combattants. Les enjeux, qui mettront de l'encouragement dans la rencontre, sont une paire de pantalons, donnée par C. A. Cadieux, et une chemise don de Ernest Cadieux.

APRÈS LE RETOUR DE GÉRARD CÔTÉ

Comme, nous le disions vendredi dernier, l'espace nous manquait pour publier l'entrevue qu'a daigné nous accorder le jeune champion Gérard Côté, à son retour de Newark N. J., où il a pris part à la course sur patins à roulettes pour le championnat mondial. Sachant que les détails de cette course intéresseraient sûrement nos lecteurs, nous les donnons cette semaine.

Commençons par dire que la cinquième position conservée par Gérard Côté et ses coéquipiers, est un succès, si on tient compte des malchances dont ils furent victimes et surtout de la valeur incontestable des premiers arrivants. Et pour mettre cet avancé à l'épreuve, qu'il nous suffise de dire que dès les premiers jours, comme on l'a déjà mentionné, le vétérinaire Charlie Roy, dut abandonner la piste à la suite de fortes attaques de rhumatisme. Roy a couru exactement 24 heures. L'accident survint à Pete Gavuzzi, s'il n'eût pas l'effet de faire lâcher prise à ce courageux coureur, n'en a pas moins diminué son ardeur, et pendant ce temps, tout à tour des coureurs, dont quelques-uns déjà usés entraînent en liste aux côtés de nos équi-

C'est ainsi que passèrent Frank Naccarato et Bob Hamilton, pour finir avec Nemo Shelton.

Ce dernier a de la valeur comme coureur d'expérience, et a très bien secondé nos vaillants équipiers canadiens. Il fut six jours avec ces derniers.

Et voilà, pour ce troisième compagnon de l'équipe. Passons maintenant aux équipes qui ont décroché les premières positions, il nous sera facile de comprendre que Côté et Al n'avaient pas affaire à des enfants d'école. Voici donc le résultat, en nous arrêtant à l'équipe qui nous est la plus sympathique.

1—Bob Ringward, champion d'Amérique, Newark, N. J.; Beach Reiff, Los Angeles, champion du monde et Claude Cawton, St-Louis fameux coureur américain. 2—Battue par la première, par les points seulement: Freddie Miller, d'Allemagne, Jack Gillespie, d'Irlande et Arthur Ryder d'Allemagne, surnommé "l'homme de fer"; 3—Joe West, St-Louis, John Drosia, et Garel Russo, Boston; 4—Georges Godfrey et Albert Gascon de Montréal et Boot Brauner des E. U. Paul Maurois, qui avait gagné la course avec équipe, lors du tournoi du Stadium, faisait équipe au début avec

ÉTAT-CIVIL

Cathédrale

Naissance. — M. Mars 5: Joseph, Jean-Léo, fils d'Eximario Jacques et de Marie-Angèle Lamoureux. Par. et mar.: René Languierand et Marie-Anna Jacques.

Sépultures. — M. Mars 5: Marie, Denise, fille de J.-Alphonse Duhamel et de Laura Lemay, 3 ans. — M. Mars 6: Albini Messier, époux de feu Alida Girouard, 58 ans.

N.-D. du Rosaire

Naissances. — M. Mars 3: Joseph, Roland, Germain, fils d'Henri Blanchard et de Florida Hébert. Par. et mar.: Adolphe Hébert et Céline Lambert. — M. Mars 4: Marie, Armand, Lise, fille de Laurent Lampron et de Lucia Martin. Par. et mar.: Armand Sigouin et Mirza Héroux.

Sépulture. — M. Mars 3: Alfred Provencen, époux de Joséphine Tanguay, 54 ans.

UNE CAUSE INTÉRESSANTE

Mardi, le 7 courant, l'honorable Juge Coderre a entendu la cause de la Corporation de la paroisse de St-Simon contre M. J. A. Brodeur, marchand, du même endroit.

Il s'agissait en cette affaire d'une action au montant de \$512.75, montant que la Corporation réclamait du Défendeur pour frais de vérification des livres de la dite Municipalité pour la période du 1er janvier 1927 au 23 janvier 1932, période pendant laquelle le Défendeur avait agi comme secrétaire-trésorier de cette Corporation.

La Défenderesse, par l'entremise de M. Gaetan Sylvestre, alléguait qu'elle avait engagé un nommé Raymond Melançon pour procéder à la vérification de ces comptes; qu'en date du 6 septembre 1932, ce dernier avait produit un rapport intérimaire de son travail de vérification et que ce rapport révélait qu'il y avait eu certaines erreurs dans la tenue des livres et que parmi les archives de la Corporation, il manquait certaines pièces ou documents qui n'avaient pu être retrouvés; qu'en date du 12 octobre 1932, le même vérificateur avait produit un rapport final accusant des erreurs graves contre le Défendeur dans ses rapports que dans sa tenue de livre et la Corporation ajoutait que le Défendeur ayant été ainsi trouvé relégué et en défaut, il se trouvait responsable des frais de cette audition qu'il avait d'ailleurs demandée lui-même, les dits frais s'élevant à la somme de \$512.75 qu'elle réclamait du Défendeur par sa dite action.

Le Défendeur Brodeur, qui était représenté par Me. T. A. Fontaine, C. R., avait contesté cette action en alléguant d'abord qu'il n'avait jamais été accusé régulièrement, légalement et valablement de la dite audition, que les pièces ou documents qui n'avaient d'abord pu être retrouvés l'avaient été subséquemment et que ceci n'avait aucune importance puisqu'ils étaient sans valeur d'aucune sorte et n'avaient plus aucune existence légale.

Il invoquait surtout comme principal moyen à l'encontre de cette action que le rapport du vérificateur Melançon, bien loin de le déclarer relégué et en défaut comme le prétendait la Défenderesse, établissait au contraire que c'est la dite Corporation qui se trouvait en réalité endettée envers le Défendeur en une somme de \$11.10 ou de \$10.50, tel qu'il apparaissait de l'ensemble des rapports intérimaire et final du dit Melançon.

Il ajoutait aussi qu'il avait toujours été prêt à fournir et avait toujours offert de fournir au dit Melançon tous renseignements, informations et documents, qu'il avait en état et que mesure de lui fournir. Il alléguait aussi que tous les arguments de la municipalité avaient toujours été déposés à un compte spécial et que cette dernière avait toujours perçu et retiré tous les intérêts provenant de ces arguments; il alléguait également que lorsqu'il avait été question d'une demande d'audition, il avait déclaré que s'il devait de l'argent à la municipalité, il était capable de le payer et le paierait, qu'il n'était et n'avait jamais été relégué, endetté et en défaut envers la dite Corporation; qu'en conséquence l'action était mal fondée en fait et en droit et devait être renvoyée.

Après avoir entendu les témoins de part et d'autre et après les plaidoiries des avocats des deux parties, la cause a été prise en délibéré.

RÉUNION AU CERCLE STE-JEANNE D'ARC

Le 4 mars 1934. — Ouverture: pièce de piano par Mlle Foisy.

Après lecture des minutes de la réunion précédente, Mlle Marie-Françoise Melançon, a dit: "Comment les enfants peuvent coopérer à l'Action Catholique". C'est l'école qui doit former à l'Action Catholique, selon le désir du St-Père, pape des Missions. Il n'y a pas que les missions en pays étranger qui intéressent le Chef de l'Eglise, mais aussi celles à l'intérieur de nos pays sous forme d'Action Catholique. L'on a déjà compris l'importance de former l'enfant au dévouement dès le jeune âge; n'ayons-nous pas dans notre ville les Éclaireurs et les petits Croisés?

Le débat, soutenu par Mlle Benoit Bonin et Gaétane Blanchard fut des plus intéressants et des plus... épiques. Le sujet était: Les inconvénients et les avantages de la radio.

L'enquête traitait de la "St-Vincent de Paul". Mlle Hélène L'Hormie, exposa le but, la constitution et les moyens de cette société fondée en 1833 par Ozanam.

La boîte aux questions réservait maintes surprises et permettait à chacune de donner libre cours à sa verve.

Les membres se dispersèrent avec la perspective de se réunir de nouveau le 18 mars.

THEATRE CORONA, No. 182,894

THEATRE CORONA, No. 182,677

THEATRE CORONA, No. 183,420

THEATRE CORONA, No. 183,350

THEATRE CORONA, No. 182,983

THEATRE CORONA, No. 183,072

PETITS ECHOS

Mlle Juliette Lapiere, de Marieville était dernièrement dans notre ville, l'invitée de Mme Arthur Choquette.

— Mme Jean-Louis Poirier, de Sorel a passé quelques jours chez sa belle-sœur Mme Paul-E. Poirier de rue Girouard.

— M. Bough, le nouvel assistant au magasin F. W. Woolworth, de cette ville, a passé la fin de la semaine dernière chez ses parents à Valleyfield.

— M. Daoust, de la Firme Fashion Craft, était dernièrement à la Maison M. O. David, où il a fait une exposition de ses marchandises.

— Mme Paul-E. Poirier de notre ville est actuellement à Sorel. Elle a accompagné sa belle-sœur Mme J. L. Poirier, après sa visite ici.

— M. le prof. Georges Nipra, de Montréal, était dans notre ville au cours de la semaine.

— Mlle Simonne Arpin de Montréal était en visite chez M. et Mme Armand Guillerie en fin de semaine.

— M. le shérif J. L. Cormier était de passage dans la Métropole mercredi de cette semaine.

— M. le magistrat J. H. Lemay de Sherbrooke était de passage en notre ville cette semaine. Il a rendu visite au magistrat Emile Marin.

— Mme J. Tessier de Berthier-en-haut était aussi dans notre ville au cours de la semaine de même que Mme Durocher de Granby. Elles sont venues rendre visite à leurs fils pensionnaires au Séminaire.

— M. Wilfrid Tanguay de cette ville était à Montréal dimanche et lundi, au chevet de son fils, gravement malade.

— M. Arissee Benoit de St-Nazaire était à St-Hyacinthe jeudi de cette semaine.

— M. Henri Brodeur, autrefois de cette ville et maintenant de Montréal accompagné de son fils Adrien est venu visiter son frère Robert Brodeur de la rue Bourdages, en fin de semaine.

— Une nouvelle verrière enrichit maintenant l'église du Christ-Roi. Elle représente le Christ-Roi assis sur un trône et tenant un sceptre royal dans sa main droite.

FEU M. ALBIN MESSIER

L'un des citoyens les plus en vue à St-Hyacinthe et dans la région vient de disparaître dans la personne de M. Albin Messier, inspecteur-vérificateur du département des Affaires Municipales de Québec, décédé subitement samedi dernier à l'âge de 58 ans.

Le défunt était originaire de St-Charles sur Richelieu, fils de Rémi Messier et de Malvina Fontaine. Il était né le 27 juin 1875 et fit ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe en même temps que M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, et de M. l'abbé Joseph Laferrière, son, la Défenderesse avait refusé définitivement de l'épouser et qu'en conséquence elle était responsable envers lui des dits dommages et dépenses qu'il réduisait à la dite somme de \$399.00.

La Défenderesse, représentée par Me. T. A. Fontaine, C. R., plaidait à cette action en admettant que le Demandeur l'avait fréquentée et courtisée mais elle niait les autres allégations de l'action. Elle ajoutait que si le Demandeur avait fait faire des réparations à sa maison, il l'avait fait de son propre chef; qu'il n'y avait jamais eu, entre les parties, ni fiançailles, ni demande en mariage, ni promesse de mariage, ni aucune décision bien précise et bien définie et que s'il y avait eu certains pourparlers à ce sujet, le Demandeur n'avait pas jugé à propos d'y donner suite en lui déclarant qu'elle était et pouvait se considérer comme parfaitement libre et agir en conséquence.

Elle ajoutait aussi qu'il n'y avait eu, entre les parties, que les fréquentations ordinaires, d'ailleurs fort peu suivies et qu'aucune des deux parties ne s'était considérée comme liée par la question du mariage et pour toutes ces raisons, elle demandait le renvoi de l'action.

Après l'enquête et audition, l'honorable Juge Coderre a pris la cause en délibéré.

LA VOITURE RENVERSE

Un jeune homme de cette ville, M. Lucien Brodeur, employé de M. Jos. Pinsonnault, boulanger, a été victime d'un accident jeudi matin lorsque la voiture dans laquelle il se trouvait, a soudainement versé.

L'accident est arrivé sur la rue Laframboise, non loin de chez A. Mongeau, épiciier au moment où l'attelage venait de se mettre en route après un arrêt. On croit que le garçon-boulangier, voyant que sa voiture allait verser, voulut empêcher la chute en mettant pied à terre; la jambe lui resta prise sous la charge et il fut douloureusement blessé.

Attirés par les cris de la victime, M. André Mongeau et un passant, M. Honoré Petit, de la Sauvegarde, se portèrent à son secours et l'aiderent à sortir de sa fâcheuse position. Il fut conduit chez le Dr. Dragon, qui le fit transporter à l'Hôpital St-Charles.

On croit qu'il souffre d'une fracture à un genou.

M. Petit avertit aussitôt M. Picard, président du Comité de la voirie. Quelques instants plus tard le sous-chef Malo et le surintendant Conrad Morin se rendaient sur les lieux de l'accident pour faire enquête.

RÂFLE DE JAMBONS À LA PHILHARMONIQUE

Une râfle de jambons est organisée à la Société Philharmonique pour samedi soir prochain dans les salles du club.

L'entrée pour cette soirée est absolument libre, tous les hommes sont cordialement invités. Un magnifique programme est préparé pour cette circonstance. Il y aura comédie, musique, chant, déclamations, etc., surpise!

Cette soirée sera donnée le samedi 17 mars prochain. Qu'on n'oublie pas la date et qu'on soit au rendez-vous!

GRANDE JOURNÉE EUCHARISTIQUE À LA CATHÉDRALE

Jeudi, le 15 mars, il y aura dans la Cathédrale, aux intentions du Souverain Pontife et de Son Excellence Monseigneur de Saint-Hyacinthe, en voyage ad limina, toute une série d'heures saintes, devant l'attelage venant de se mettre en route après un arrêt. On croit que le garçon-boulangier, voyant que sa voiture allait verser, voulut empêcher la chute en mettant pied à terre; la jambe lui resta prise sous la charge et il fut douloureusement blessé.

Attirés par les cris de la victime, M. André Mongeau et un passant, M. Honoré Petit, de la Sauvegarde, se portèrent à son secours et l'aiderent à sortir de sa fâcheuse position. Il fut conduit chez le Dr. Dragon, qui le fit transporter à l'Hôpital St-Charles.

On croit qu'il souffre d'une fracture à un genou.

M. Petit avertit aussitôt M. Picard, président du Comité de la voirie. Quelques instants plus tard le sous-chef Malo et le surintendant Conrad Morin se rendaient sur les lieux de l'accident pour faire enquête.

ROUDEMONT

M. et Mme Raphaël Audette née Laura Durocher ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils Jean Claude M. et Mme J. E. Leblanc de Montréal furent parrain et marraine de l'enfant. Nos félicitations. — M. et Mme Emile Bienvenue née Emma Benoit furent les heureux père et mère d'une petite fille portant au baptême le nom de Fernande. Le parrain fut M. Aristide Bienvenue et Mlle Cécile Noisieux de Marieville fut marraine. Nos félicitations.

— M. Alphonse Bessette de Longueuil doit venir bientôt à St-Hyacinthe. Nous lui souhaitons bienvenue.

C'EST LE TEMPS DE PENSER

A vous procurer, pour la prochaine saison, vos ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENTATION

Donnez votre commande immédiatement à

M. DONAT MONGEAU

Représentant la Maison Luke Frères, Ltée Pépinière Canadienne

44 rue St-Louis VILLAGE SAINT-JOSEPH Téléphone 516 J.

UN NOUVEL ASSISTANT CHEZ F. W. WOOLWORTH

A la suite de la nomination de M. Lacaille, au poste d'assistant à Cornwall Ont., le bureau-chef de la Compagnie F. W. Woolworth a envoyé à St-Hyacinthe un nouvel assistant au gérant Charles-A. Cadieux, dans la personne de M. Bough, employé pour cette compagnie depuis six années à Valleyfield.

Nul doute qu'il se perfectionnera encore en compagnie du populaire gérant Cadieux, et que leur expérience et leur amabilité jointes, permettront comme toujours un service courtois.

SOIRÉE RÉCRÉATIVE PATRIOTIQUE

Mercredi prochain le 14 mars, une intéressante soirée récréative et patriotique sera donnée sous les auspices de l'Alliance Commerciale de St-Hyacinthe, au Théâtre Bijou.

Pour la circonstance on est à préparer un magnifique programme. Qu'il suffise de dire que M. Eugène Daigneault, folkloriste de renom et plusieurs artistes locaux seront de la partie, en plus de l'orchestre Martin au grand complet.

Deux intéressantes causeries seront données. La première par le R. P. Monty, O. P., qui traitera de "La question juive" et de l'enseignement de l'Eglise, et la deuxième par le président de la Survivance Canadienne-française de l'Ouest M. Raymond Denis. Cet éloquent patriote parlera sur la "Question Canadienne-Française".

L'entrée pour cette soirée est absolument gratuite. On peut se procurer des billets en s'adressant à tous les marchands membres de l'Alliance Commerciale. Les enfants ne seront pas admis.

COURRIERS

ST-BARNABE

Un grave incendie s'est déclaré dernièrement chez M. Elphège Langelier, au village St-Barnabé. Heureusement que nous eûmes les secours des pompes de St-Jude, car nous aurions pu craindre une conflagration.

M. et Mme Uldéric Riendeau ont eu la douleur de perdre un jeune bébé, décédé au cours de la semaine.

— Un douloureux accident est survenu à un jeune garçon, fils de M. Ovide St-Jean. En voulant sauter sur une charge de bois, le garçon est tombé et s'est cassé une jambe.

— Mercredi soir dernier avait lieu une soirée organisée par le Cercle des Fermiers. Ce fut une soirée de récréation qui réunir un grand nombre de personnes qui ont paru beaucoup s'amuser.

— Nous apprenons que M. Ovide St-Jean s'est porté acquéreur de la terre de M. L. Bourgeois de St-Barnabé.

MARIEVILLE

Samedi dernier un incendie éclata vers les 6 hres et 45 m. au Couvent Coopératif. Les dommages sont peu considérables.

— Le froid a été tellement rigoureux, cet hiver que nous pouvons remarquer plusieurs arbres, dont l'écorce et le bois sont fendus et écartés, ce qui se voit très rarement.

— Malgré la mauvaise saison que nous passons actuellement, tout s'annonce bien pour la majorité de nos ouvriers. Les manufactures qui sont en opération actuellement, paraissent avoir de l'ouvrage comme dans les bonnes années et dans certaines l'on travaille le soir.

— Mlle Lucina Choquette, garde à l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal, est de passage chez sa mère Mme Philodore Choquette.

— Notre club de hockey local vient d'obtenir deux victoires, l'une contre le All Star de Verdun et la deuxième en défaisant le St-Césaire par le score de 5 à 0, et la deuxième en défaisant le St-Césaire par le score de 3 à 1, les points ayant été compté par Auclair et Rainville A. Des félicitations pour la courtoisie et le bon esprit sportif du club visiteur.

— Un accident est arrivé à M. Hainault, alors qu'il était à travailler au réservoir à l'eau. Lorsqu'en faisant chauffer les tuyaux pour faire certaines réparations, il a failli être asphyxié par les gaz que ces derniers échaappaient. Heureusement qu'il n'y eut rien de grave.

SHERIFF'S SALE

S. C. No. 2329. District of Saint-Hyacinthe.

JOSEPH GEVRY, Demandeur; contre ABRAHAM MENARD, Défendeur.

A wooded farm situate in the parish of St. Paul d'Abbotsford, on Elmore range, containing about 36 arpents, known and designated as being a part of lot No. 4 on the cadastre of said parish. To be sold at the parochial church door of ST. PAUL D'ABBOTSFORD, TUESDAY, on the 27th day of MARCH next (1934), at 10 o'clock in the forenoon.

St. Hyacinthe, March 8th 1934.

JOS. L. CORMIER, Sheriff.

VENTE PAR LE SHERIF

S. C. No. 2329. District of Saint-Hyacinthe.

DOMINIQUE CAQUETTE, Demandeur; contre AIME MORISSETTE, Défendeur.

1o. Une terre située en la paroisse de Ste-Rosalie, sur le 2me rang, de 3 arpents par 22, étant le lot No. 122 du cadastre de cette paroisse, avec bâtisses; 2o. Un terrain sis au même lieu, contigu, de 3 arpents par 3, faisant partie du lot No. 123 du même cadastre.

Pour être vendus "d'un bloc", à la porte de l'église de la paroisse de SAINTE-ROSALIE, MERCREDI, le 28 MARS prochain (1934), à 1.30 hre p. m.

St. Hyacinthe, ce 8 mars 1934.

JOS. L. CORMIER, Sheriff.

SHERIFF'S SALE

S. C. No. 2392. District of Saint-Hyacinthe.

DOMINIQUE CAQUETTE, Plaintiff; against AIME MORISSETTE, Defendant.

1st. A land situate in the parish of Ste-Rosalie, on the second range, containing 3 arpents by 22, being lot number 122 on the cadastre of said parish, with buildings. 2o. A piece of ground situate at the same place, contigue, containing 3 arpents by 3, being a part of lot No. 123 on the same cadastre. To be sold "d'un bloc" at the parochial church door of SAINTE ROSALIE, WEDNESDAY, on the 28th day of MARCH next (1934), at 1.30 o'clock in the afternoon.

St. Hyacinthe, March 8th 1934.

JOS. L. CORMIER, Sheriff.

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par

L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

À St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année.....\$1.50

Ailleurs au Canada.....1.00

5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

Cartes d'Affaires

MACHINE À SABLER

Ayant une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement toutes les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance pleine et entière satisfaction.

E. A. GENDRON

244 Cascades, St-Hyacinthe

Tél. 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général

MAÇON PLÂTRIER et BRIQUEUR

À l'entreprise ou à la journée.

Spécialités: Corniches et Ornements d'Eglises. Travail au Stucco.

Ouvrage Garanti.

130, rue Laframboise, Ville

Tél. 775 Soir 918

J.-ERNEST ST-ONGE

Entrepreneur-Electricien

248 Cascades VILLE

Petites Annonces

A LOUER. — Joli logement de quatre pièces, plus chambre de bain, chauffé à la St-Providence 33 rue St-Pierre. Pour information s'adresser à M. Joseph Desmarais, 10, rue Claude St-Hyacinthe. 9-16m.

A LOUER. — Logement 7 app. et salle de bain, entrée, poêle élec., garage, shed, au No. 326 rue Girouard, O. S'adresser à l'épicerie Thos. Hébert, Enrg., 316 Girouard. jno.

LOGEMENT A LOUER. — J'ai plusieurs logements à louer pour le mois de mai. De \$10.00 et plus. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe. jno

A VENDRE OU A LOUER. — Garage de 45 x 80 sur le même plancher, situé à 111 rue St-Michel et construit à l'épreuve du feu. Ancienne place de Lucien Plamondon, mécanicien. S'adresser à 109 rue St-Michel, Ville. jno

A VENDRE. — Cabinet Victrola et environ 50 records. Aussi 90 records pour apprendre conversation anglaise. Vendra à très bon marché. S'adresser au bureau du "Clairon". jno

A VENDRE OU ECHANGER. — Pour le prix de l'évaluation municipale et très peu comptant, maison neuve de 8 appartements, finie moderne, avec chambre de bain, Coin rue Morison. Ça à échanger pour terrain prêt à bâtir. S'adresser à 4 rue Morison, Tél. 785-J. jno

A VENDRE. — Lot de 50 pds par 150 pds, situé rue Bourdages près Leman. S'adresser à D. St-Germain, 8 rue Desnuelles. jno

A VENDRE. — Station de gazoline, bâtisse de 20 x 29 pds, située sur la route nationale à 5 arpents de la station St-Eugène aux intersections des routes Drummondville-St-Hyacinthe, St-Eugène-Upton. Pour prix et conditions adressez-vous à M. W. F. Sawyer, B. P. 78, Mont-Joli, comté de Matane. 9-16m.

A VENDRE. — Un set de boudoir, comprenant divanette et fauteuils. S'adresser à 2 St-Pierre, St-Joseph. If.

A VENDRE. — Magazine de journaux, livres, revues, articles de fumure, etc. Bon site. Conditions faciles. S'adresser à B. Boivin, 172 rue Girouard. jno.

PRENDRA les lavages et repassages à la maison, à la douzaine ou au panier, ou autre, très bien fait. Mme Henri L'audelin, 74 St-Paul, Ville. jno

DE \$5.00 A \$12.00

Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au Magasin Bélanger En face de la Station de Police. jno.

REFUS D'AVANCER

Je défends, par les présentes, à qui que ce soit, d'avancer à Mada me Napoléon Landry, né Elise St-Pierre, en mon nom sans un écrit signé de ma main. Je ne reconnaitrai aucun dette non spécialement autorisée sous ma signature.

Napoléon Landry, 32 rue Saint-Pascal, Ville

St-Hyacinthe, 1er mars 1934. 2-9-16-23 mars

COLONNES AGRICOLES

UN CANADIEN DISTINGUÉ

La mort récente du docteur Samuel Fortier a rappelé l'attention sur les services longs et distingués qu'il a rendus à l'agriculture américaine, dit le U. S. Experiment Station Record. M. Fortier, un Canadien de naissance et d'instruction, s'est occupé pendant plus de quarante ans de génie agricole aux Etats-Unis et principalement de l'irrigation. C'était un ingénieur d'un grand mérite: dès 1896 il a reçu la médaille Gzowski de la Société canadienne des ingénieurs civils pour un travail sur les réservoirs. Il avait été affilié à trois des collèges d'agriculture de l'Ouest — Utah, Montana, et Californie. — Il a été directeur de la Station expérimentale du Montana de 1900 à 1903, et a pris part pendant vingt-sept ans aux travaux d'irrigation du Ministère fédéral de l'Agriculture des Etats-Unis. Il a passé la plus grande partie de son temps à diriger des études dans le champ relativement nouveau des recherches sur l'irrigation, et il a exercé une grande influence sur la pratique de l'irrigation, aussi bien aux Etats-Unis qu'au Canada, et à l'étranger.

THEATRE CORONA, No. 182,537
THEATRE CORONA, No. 182,177

CIGARES
WHITE
OWL



5
IMPERIAL TOBACCO COMPANY
OF CANADA, LIMITED—MONTREAL

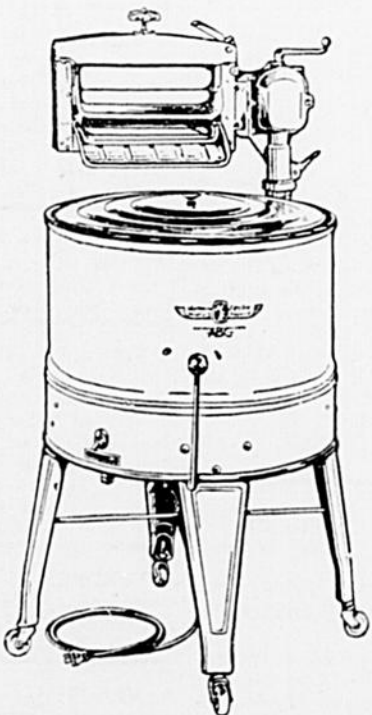
ASSEZ DE MAINS ROUGIES

Doigts gracieux

ou

Mains nouvelles

?



Epargnez vos mains par
une Laveuse Electrique

ABC

Demandez à n'importe quelle femme si elle préfère des doigts gracieux ou des mains rougies et sa réponse sera: "Comment puis-je conserver les doigts gracieux quand ils sont toujours dans la cuve de blanchissage ?". Une laveuse électrique ABC empêche que des doigts élégants trempent dans la cuve de blanchissage. La laveuse fait tout le dur travail rapidement, facilement, entièrement, économiquement. Elle épargne le labeur, le temps et les tissus. Procurez-vous en un acte. Payez rien que \$5.00 comptant et la balance répartie commodément sur une période de deux ans.



Southern Canada Power Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

LA VALEUR MONÉTAIRE DU FUMIER

L'effet exercé par le fumier sur les récoltes dépend jusqu'à un certain point de la nature de la terre et des récoltes auxquelles on applique ce fumier et de la nature de la saison. Il est presque impossible pour cette raison d'assigner une valeur monétaire exacte aux fumiers, même si la valeur fertilisante de l'engrais a été déterminée par une analyse, dit le Chimiste du Dominion, il est intéressant de comparer sa valeur relative par rapport aux éléments essentiels — azote, acide phosphorique et potasse. Pour les fins de cette comparaison, les valeurs suivantes ont été assignées aux principes fertilisants: azote, 15 cents la livre, acide phosphorique, 6 cents; et potasse, 5 cents la livre. Les valeurs monétaires comparatives et approximatives des fumiers frais, calculées d'après leur teneur en principes fertilisants, sont données comme suit dans le bulletin sur les fumiers et les engrais chimiques publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture: — fumier de cheval, 2.80 la tonne; de vache, \$2.35; de cochon, \$2.50; de mouton, \$4; et de volailles, \$4.25 la tonne.

OEUF CANADIENS DE LA CATÉGORIE A1

La catégorie A1 des oeufs canadiens est une catégorie supérieure, qui ne peut être offerte en vente que par des producteurs autorisés, c'est-à-dire qui reçoivent un permis du Ministère fédéral de l'Agriculture. Ceux qui désirent emballer des oeufs dans cette catégorie doivent présenter une demande de permis au Service des volailles, de la Division fédérale de l'industrie animale, Ottawa. Cette catégorie A1 a été ajoutée à la liste récemment révisée des catégories canadiennes d'oeufs pour deux raisons: premièrement pour pourvoir une place pour les oeufs qui, à cause des conditions dans lesquelles ils sont produits et la rapidité avec laquelle ils sont offerts en vente, se distinguent de la première catégorie commerciale d'oeufs frais et méritent d'être spécialement reconnus, et deuxièmement, pour établir une catégorie susceptible de servir d'idéal pour les producteurs et que ceux-ci seraient encouragés à atteindre. Les oeufs de la catégorie A1 ne sont pas un produit destiné au commerce interprovincial ou aux longues expéditions. Ils sont produits dans des conditions spéciales et sont offerts en vente sans délai.

LES VOLAILLES

La population avicole des trois provinces des Prairies a augmenté de plus de quatre millions en trois ans et en 1931 près d'une moitié de toutes les volailles canadiennes se trouvaient sur les Prairies. Cette déclaration, qui émane de l'Aviculteur du Dominion, montre clairement à quel point les avantages de l'aviculture sont appréciés par les prairies du Nord-Ouest canadien. Si l'on prend tout l'ensemble du Canada, on ne trouve qu'une seule province — l'Ontario — qui ait plus de volailles que la Saskatchewan et l'Alberta. Près d'une moitié de la quantité totale de grain consommée par les volailles chaque année, et qui se monte à des millions de boisseaux, est consommée dans ces trois provinces. La Saskatchewan seule possède tout autant de volailles que les provinces de l'Île du Prince-Édouard, de la Colombie-Britannique et du Québec combinées.

EVOLUTION DU TRACTEUR

Le succès de la grande culture dépend surtout de la sorte de travail qu'un homme peut accomplir. L'emploi de grandes machines lui permet d'obtenir un plus gros rendement, proportionnellement à l'augmentation d'énergie motrice. Un tracteur qui est employé pour une charge trop élevée ne donne pas un bon rendement et la somme de travail accompli par le conducteur de ce tracteur est inférieure à celle qu'il pourrait faire. L'emploi du tracteur attelage doit permettre de développer une charge économique pour le tracteur et pour le conducteur. Forcés par la nécessité de trouver des moyens de tirer plus d'une machine par les tracteurs, beaucoup de cultivateurs de l'Ouest du Canada ont développé de nombreux types d'attelages dont les ingénieurs ont tenu compte pour recommander les attelages réguliers dont on se sert aujourd'hui.

MINISTÈRE DES MINES OTTAWA

Version Française du Rapport Annuel

Les entreprises minières du Canada, aujourd'hui en majeure partie constituées en industries, sont prêtes à emboîter le pas à la marche de la vie industrielle vers un cours plus normal, lit-on dans la lettre d'introduction du Dr Charles Camsell, sous-ministre, dans la version française du rapport annuel du ministère des Mines sur l'année financière se terminant le 31 mars 1933. Le prix élevé de l'or, le prix de revient relativement bas de la production des bas-métaux et l'utilisation plus intense des minéraux non-métalliques et des produits minéraux, de même que l'efficacité des méthodes de vente, assurent à l'industrie minière une expansion constante qui lui confèrent une importance grandissante dans le développement industriel du Canada.

Dans son aperçu sur la situation de l'industrie minière, le Dr Camsell insiste en particulier sur la production des bas-métaux. Le Canada, depuis dix ans, du rang de pays sans importance dans la production des bas-métaux, est aujourd'hui intéressé plus que tout autre pays peut-être dans le marché mondial des bas-métaux. Le surplus exportable du Dominion de plomb, zinc et cuivre, se chiffre annuellement, en période normale, à 300,000 tonnes. En disposant de ce surplus et en maintenant et développant leur commerce d'exportation, les producteurs canadiens ont fait preuve d'un sens éclairé de la vente.

Un coup d'oeil sur les initiatives du ministère durant l'année révèle que, malgré une compression substantielle des crédits, il a continué de rendre à l'industrie minière les services les plus indispensables.

Un regain de la prospection en vue de la découverte de l'or a suscité un plus grand nombre de recherches dans les laboratoires de préparation mécanique et de métallurgie. Des expériences poussées sur les minerais radifères de la région du lac du Grand-Ours ont eu pour résultat l'élaboration d'une méthode de traitement qui est présentement en usage à l'usine de l'Eldorado Gold Mines, Limited, à Port-Hope. Des expériences en grand sur divers charbons canadiens et autres combustibles ont tenu une part considérable des initiatives du ministère. Les recherches en céramique ont porté, entre autres choses, sur les propriétés physiques des briques canadiennes, quelque 7,500 briques provenant de divers ateliers de Québec et d'Ontario ayant été éprouvées.

Dix des vingt-cinq missions de la Commission géologique ont cartographié et exploré les étendues les plus favorables à la prospection minière dans le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie britannique, la Saskatchewan, le Manitoba et Québec. D'autres explorations ont été effectuées dans les anciennes régions minières du Canada.

Des rapports sur l'or, publiés par le ministère, ont suscité un tel intérêt qu'il a été nécessaire d'en publier de nouvelles éditions.

On peut se procurer la version française du rapport annuel du ministère des Mines en s'adressant à l'Éditeur-en-Chief, ministère des Mines, Ottawa, Ont.

LES ARBRES FONT DE LA FÉCULE ET DE LA GRAISSE

Les arbres canadiens sont bien adaptés pour résister aux rigueurs de l'hiver. Certains d'entre eux comme le bouleau et l'épinette blanche forment de la fécula pendant l'été, et cette fécula se transforme en graisse pendant l'hiver, dit le Botaniste du Dominion, pour redevenir de la fécula au commencement du printemps. Cette formation de graisse paraît être clairement une adaptation pour résister à l'extrême froid des latitudes du nord. Pendant l'hiver également le fait que la sève qui reste dans le tronc et dans les branches a été réduite au minimum est d'une très grande importance pour la plante, parce que la sève plus concentrée peut résister à une température beaucoup plus basse sans geler. Tous les ans, des pousses d'épinette, de pin, et d'autres arbres produites aux Stations de pépinière forestière à Indian-Head et Sutherland, Sask., sont offertes aux cultivateurs des provinces des Prairies canadiennes.

POURQUOI LE MIEL SE GÂTE

Le miel extrait est exposé à fermenter et à surir, et c'est là une question qui cause beaucoup d'inquiétude aux apiculteurs canadiens qui s'occupent de la manutention et de la vente de ce produit, d'autant plus que le Canada occupe une place en vue parmi les différents pays qui se font concurrence pour la vente du miel sur le marché du Royaume-Uni. On considérerait autrefois que la fermentation provenait d'un manque de soin de la part de l'apiculteur, mais bien des exemples démontrent aujourd'hui qu'il n'en est pas ainsi. Le Service de la bactériologie, de la Ferme expérimentale centrale, Ministère fédéral de l'Agriculture, a fait de longues recherches sur la fermentation du miel et mis en lumière bien des facteurs qui se rattachent à ce phénomène, dont un exposé est présenté tout au long dans un bulletin du Ministère sur les études microbiologiques du miel, publié par le Bureau des publications.

LE PROBLÈME DES PROBLÈMES

Nos gens

Comme l'an dernier, comme il y a deux ans, trois ans, quinze ans, cinquante ans, notre grand problème c'est encore de placer nos gens au pays.

Du Saguenay, où dans la petite ville de Jonquière, 800 chefs de famille sans travail vivent des secours directs, nous arrivons des milliers de demandes de nos gens qui veulent s'établir au pays.

La même situation existe dans la Beauce, dans Dorchester, dans les Cantons de l'Est. Plus grave encore est la situation aux Trois-Rivières, à Hull, et dans la seule ville de Montréal 48,000 familles mourraient de faim et de froid si l'Etat ne s'occupait de les nourrir, de les vêtir et de leur fournir le chauffage.

Actuellement il y aurait au moins 100,000 familles et fils de cultivateurs à établir sur des terres.

L'an prochain ce nombre sera accru d'une vingtaine de mille pour le moins, et il en sera de même dans deux ans.

Que faisons-nous pour solutionner ce problème ?

D'après les calculs les plus justes, en 1933 on a établi 3,950 familles.

C'est la vingt-cinquième partie de ce qu'il aurait fallu faire. Depuis quelques années on a essayé de régler ce problème industriellement.

La situation est pire qu'avant.

Et pourtant que de millions engloutis !

Nos gens ont besoin de pain, de beurre, de viande, de miel, de sucre, de vêtements, d'abri, de chauffage.

La terre que nous foulons de nos pas peut donner tout ça.

Et nous en avons par millions d'acres.

Et au lieu d'aider dans toute la mesure du possible à ceux qui demandent à défricher cette terre et en tirer tout le nécessaire à leur subsistance, nous avons reconstruit des chemins, creusé des tunnels, bâti des vespasiennes, érigé des pans de murs, fait des trottoirs, bâti des hôtels, édifié des palais, élevé des ponts-monuments.

Ignore-t-on que tous ces tas de béton, de pierre ou de ferrailles ne sauraient produire ni un pain, ni une motte de beurre ?

Quand adoptera-t-on une politique de colonisation assez large pour permettre à nos gens qui le demandent, de pouvoir produire de quoi manger, se vêtir, s'abriter, se chauffer ?

C'est le plus pressant de nos problèmes.

J. E. Laforce.

FARINE COMESTIBLE DE POISSON

La farine de poisson est un aliment que l'on obtient par l'utilisation des déchets de poisson. Le procédé de la fabrication comprend trois choses: (1) la réduction des poissons ou des déchets par la cuisson à la vapeur; (2) la séparation, par l'écumage et la pression, de la plus grande partie de l'huile; et (3) la dessiccation et le broyage du résidu. Les déchets employés doivent être frais et sains, et les différentes opérations parfaitement exécutées, dit le Chimiste du Dominion, si l'on veut avoir une farine saine, appétissante et qui se conserve bien. — Bulletin sur les sous-produits de viande et d'os, Ministère fédéral de l'Agriculture.

ON PEUT OBTENIR du CRÉDIT BANCAIRE



Les prêts commerciaux au Canada, laisse-t-on parfois entendre, ont eu tendance à diminuer par suite de la restriction du crédit par les banques à charte. La vérité est qu'il y a plus de crédit bancaire disponible que ceux qui dirigent de solides entreprises n'en peuvent ou veulent utiliser.

Notre banque n'a pas refusé dans le passé, et elle ne refuse pas aujourd'hui de crédit aux entreprises légitimes et saines.

Elle a eu et elle a encore d'abondantes ressources avec lesquelles elle est disposée à faire des prêts.

Elle vous invite à vous renseigner auprès de n'importe laquelle de ses 564 succursales au Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

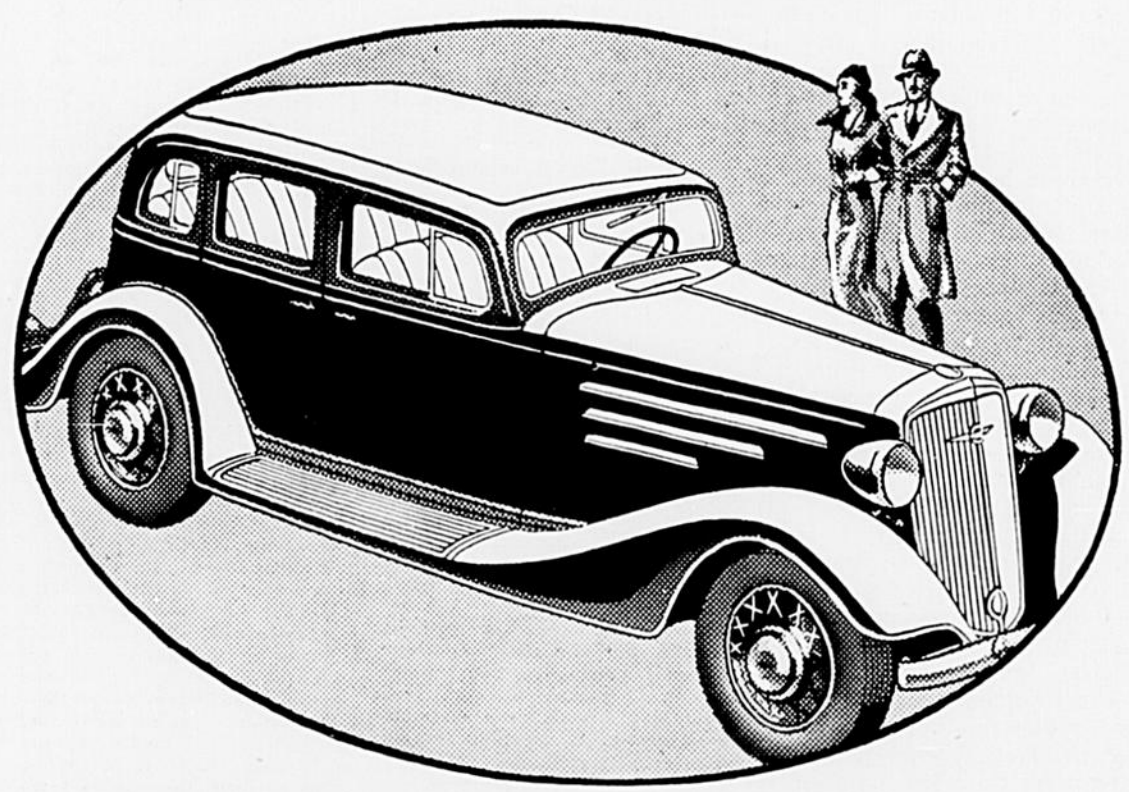
L'ACTIF DÉPASSE \$750,000,000

Succursale de St-Hyacinthe: A. B. L'HOMME, Gérant

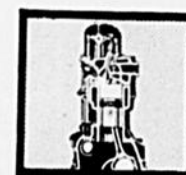
Succursale de St-Ours:

C. E. BARETTE, Gérant

COMPTEZ CES VALEURS!



6 Perfectionnements Révolutionnaires... et dans le Chevrolet seulement les trouvez-vous TOUS réunis!



MOTEUR D'UN NOUVEAU DESSIN AVANCÉ

Il est caractérisé par la culasse "Flamme Bleue" entièrement nouvelle. Permettant au mélange de gazoline de brûler également, sans gaspillage — cette nouvelle culasse donne plus de chevaux-vapeur, de vitesse et de souplesse, tout en réduisant le coût de la gazoline et de l'huile.

CARROSSERIES FISHER PLUS SOLIDES, PLUS SPACIEUSES

Grâce au nouveau dessin de l'avant et à la nouvelle distribution du poids, on a pu augmenter la longueur et la largeur des carrosseries. Les intérieurs sont plus spacieux et pourvus de belles commodités. La Ventilation Fisher Sans Courants d'Air améliorée est une caractéristique.

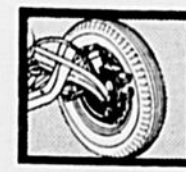


FREINS PLUS GROS, PLUS SURS

Les nouveaux freins sont plus gros, plus puissants, plus positifs. Ils exigent une moindre pression sur la pédale, bien qu'ils arrêtent l'auto plus rapidement et avec plus de souplesse. Les ailettes de refroidissement usinées sur les tambours et les garnitures plus larges prolongent la durée des freins.

CADRE TYPE "YK" PLUS FORT

Solidement consolidé par des sections de poutres en acier. Ce nouveau cadre donne une bien plus grande résistance à la torsion et aux efforts de flexion. A l'épreuve de l'affaissement. A vrai dire, un cadre dans un cadre.



ROUES AVANT A GENOU MÉCANIQUE

La plus importante des caractéristiques contribuant au ROULEMENT "FLOTTANT". Les roues à "Genou Mécanique" montent et descendent comme des genoux sur la surface des routes inégales... sans chocs ni secousses. La direction est plus facile.

STARTERATOR AUTOMATIQUE

Présenté par Chevrolet, en 1933, et grandement amélioré dans les nouveaux modèles, ce dispositif élimine l'ennui du démarrage. Avec le Starterator, vous n'avez qu'à tourner le commutateur d'allumage, à appuyer légèrement sur l'accélérateur, et le moteur part. Les ratés sont abolis.

CHEVROLET

... pour le transport économique

C-44CF

LEGARE AUTOMOBILE DE ST-HYACINTHE

François Jetté, Dir-Gérant

92-94 Rue Mondor

Tél. 546

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Politique

ATTAKES PERNICIEUSES
D'UN DÉPUTÉ TORIE

A propos des discours de Sam Gobeil. — L'Université de Montréal.

Une des pires attaques jamais faites à une institution canadienne-française a été lancée par M. Sam Gobeil, député canadien-français, aux Communes, contre l'Université de Montréal.

L'incident a jeté la consternation parmi ses confrères et la révolte dans les cœurs bien nés des députés de la gauche, anglais comme canadiens-français. Les protestations se sont élevées de part et d'autre contre un langage aussi vil et pernicieux. M. Gobeil, parlant devant les Communes sur la motion Boulanger, au sujet de la monnaie bilingue, ne se contenta pas de lutter contre ce bill, en faveur de la langue française, mais poussa le cynisme jusqu'à lancer des attaques aussi injustes que malheureuses contre l'Université de Montréal où il "voit" des athées, des sans-Dieu, comme professeurs. Dans sa folle fougue, le député de Compton, va jusqu'à dire que "les enfants qu'on y envoient se perdent, se contaminent, parce que vivant dans un milieu anti-chrétien et anti-canadien-français".

Il serait inutile d'insister sur les commentaires que peuvent suggérer une telle attitude d'un député canadien-français, "supposé savoir réfléchir" et travailler dans l'intérêt de sa race, contentons-nous de prendre connaissance d'une partie de son discours, tel que relaté par le "Hansard" de la chambre.

Voulant prouver que "les libéraux ne prennent pas l'intérêt de la race canadienne-française, comme ils le disent, je leur conseille," comme le député conservateur, "de venir à Montréal..."

— Un député de la gauche: Nous irons dans Compton !
Gobeil, continuant: — Je leur conseillerais d'aller rencontrer les autorités de l'Université de Montréal, les autorités laïques — non pas les autorités religieuses dont on a fait des maîtres de salle — mais les autorités libérales laïques, pour leur recommander de chasser de l'université l'élément anti-juit qui contamine notre jeunesse.

M. Bourassa. — L'élément anti-juit, très bien.
M. Gobeil. — Et qu'ils sortent de l'université les professeurs sans Dieu qui se donnent comme mission de diriger notre jeunesse. (brouhaha provenant des membres de l'Opposition).

M. Gobeil poursuit en disant: "Je sais que j'en scandalise quelques-uns mais voici ce que déclarait récemment le Cardinal Villeneuve. Et il cite une phrase de la conférence prononcée par Son Eminence, devant le Cercle Universitaire. Puis il continue: "Est-il raisonnable d'envoyer nos jeunes gens de 14 à 20 ans dans un endroit où ils sont contaminés par un milieu anti-chrétien, par un milieu anti-canadien-français ?"

M. Paul Mercier. — Où ça.
M. Gobeil. — A l'université de Montréal. Où on permet, je le répète, à des professeurs athées, à des professeurs anti-religieux de donner l'instruction.

M. St-Père. — Y a-t-il à l'université de Montréal des professeurs athées.

M. Gobeil. — Oui, il y en a.

M. St-Père. — Nommez-les.

M. Gobeil. — Je n'ai pas besoin de les nommer ils sont très bien connus. J'ai moi-même un fils qui est passé par l'université. J'en ai un autre qui y passera l'an prochain.

M. Ferland (Joliette). — En est-il sorti contaminé ?

M. Gobeil. — Non, parce que je ne l'ai pas envoyé à l'université de Montréal et je ne voudrais pas l'y envoyer.

M. Gobeil. — Je n'ai pas grand-chose à dire sur la motion elle-même. Je dois vous avouer bien franchement que je n'ai pas une confiance illimitée dans cette motion.

M. Gobeil. — Je l'ai secondée parce que je tenais à mettre à la face de ma province...

M. Pouliot. — Des saletés à l'adresse de l'Université de Montréal.

Quels commentaires ajouter à de telles paroles ? Qu'il nous suffise de dire que M. Gobeil vient de recevoir de l'université

LE MEURTRE DU MOINE
RASPOUTINE

De nouveau sur le tapis. — Le prince Youssouppoff dit comment il a tué le "moine scélérat". — Procès.

Le meurtre devenu fameux, du moine Raspoutine par le prince Chégodieff Youssouppoff, de Russie, parce qu'il fut le début de la révolution qui coûta l'existence de la dynastie dans le pays où règne aujourd'hui le bolchévisme, a de nouveaux échos depuis quelques semaines.

En effet, à Londres, s'installe actuellement un procès intenté contre la firme productrice de films: Metro-Goldwyn-Mayer Pictures, pour libelle contre le prince meurtrier. Ce procès est mené par une avocate de New-York du nom de Fanny Holtzman, au nom de la princesse Irena Youssouppoff. On affirme dans maints milieux, et c'est aussi très plausible, que l'affaire a été manigancée par cette avocate new-yorkaise.

Lors de ce procès, le prince Youssouppoff fut appelé à témoigner et expliqua de lui-même de quelle façon il a tué le moine Raspoutine. Dans le procès, on reproche à la compagnie cinématographique, d'avoir mis des faussetés sujettes à faire tort au prince et à sa famille, dans le film qu'elle a créé: "Raspoutine and the Empress". La princesse réclame la somme de deux millions.

Dans son témoignage le prince raconte "qu'il a tué le moine Raspoutine, parce qu'il a cru que c'était son devoir de le faire, pour le service de sa patrie."

Youssouppoff décida d'assassiner Raspoutine lorsqu'il apprit qu'il complotait avec l'Allemagne, contre la Russie. On fit manger au moine du gâteau fortement empoisonné etc, mais sans le faire souffrir le moine mourut. C'est alors qu'un jour, dans la cave du Château, le prince et un compagnon Purishkevitch, tirèrent sur lui quatre coups de revolver.

Comme le moine, ne semblait pas vouloir mourir le prince se rua sur lui, dans une rage folle et l'acheva à coups de poings et de pieds.

C'est donc, le prince qui est le véritable meurtrier du "moine scélérat"... que peut faire la poursuite après son propre témoignage puisqu'on reproche au film de faire croire que le prince a tiré sur le moine et l'a achevé... c'est parfaitement la vérité, puisqu'on a la tienne de la bouche même du "meurtrier patriote".

Il ne reste plus à la princesse qu'à prouver qu'il y a diffamation contre elle... Fut-elle l'amante de Raspoutine ? Nous l'apprenons peut-être.

PLAISIRS D'ÉLECTIONS

Un certain candidat qui avait brigué les suffrages aux Etats-Unis, fit le rapport de ses dépenses d'élection, comme l'exige la loi, de la façon suivante:

1—Perdus: 1347 heures de sommeil;
2—Perdus deux dents;
3—Ainsi que beaucoup de cheveux et plusieurs bons amis;

4—J'ai donné un boeuf, trois moutons et cinq chèvres à des bazaris agricoles;

5—J'ai embrassé 126 bêtes;
6—J'ai marché 4,076 milles;
7—Serré la main à 9,507 personnes;

8—Ai assisté à des cérémonies religieuses de 16 différentes religions;

9—Ai fait des façons à 49 vieilles filles;

10—Me suis fait mordre 29 fois par les chiens;

11—J'ai dit 10,101 mensonges, de plusieurs lignes chacun;

12—Résultat: 353 voix.

té de Montréal une invitation d'assister à une grande assemblée de protestation, organisée par les étudiants de l'Université et qui aura lieu très prochainement. Le député de Compton sera prié de préciser les paroles qu'il a prononcées au Communisme, devant les membres mêmes de l'Université. M. Gobeil acceptera-t-il ? C'est ce que nous verrons...

Il sera surtout curieux de voir de quelle façon, au cas où il accepterait réussirait-il à expliquer son attitude.

Jacques Lefranc

THEATRE CORONA, No. 181,179
THEATRE CORONA, No. 181,220
THEATRE CORONA, No. 181,115

LE CHEVROLET
BRILLE TOUJOURS

Une curiosité insatiable et le désir d'éclairer un groupe important d'ingénieurs et de dessinateurs d'automobiles incitèrent un investigateur à faire des recherches parmi les visiteurs du Salon de l'Automobile au Grand Palace à New York, le mois dernier. Cet homme réussit à intéresser plusieurs milliers de personnes, leur demandant de faire une estimation complète et de déclarer quelles voitures, appartenant à diverses catégories de prix, ils choisiraient comme étant de meilleure apparence et d'indiquer aussi, s'ils étaient en quête d'une nouvelle voiture, sur quelle marque particulière ils fixeraient leur choix. Les résultats obtenus dans toutes les catégories de prix ne furent pas annoncés publiquement, mais parmi les voitures à bas prix, le chevrolet obtint 31% des soi-disant bulletins presque le double de toute autre marque d'automobiles à bas prix.

Il y a 2,750 langues.

Il meurt deux personnes par seconde.

La moyenne de la vie humaine est de 31 ans.

Un vent modéré souffle sept mille à l'heure.

Un ouragan parcourt 80 milles à l'heure.

Le son parcourt 744 milles à l'heure.

L'éclair parcourt 192,000 milles par seconde.

L'électricité parcourt 288,000 milles à l'heure.

Le premier bateau à vapeur traversa l'Hudson en 1807.

Le premier bateau en fer fut bâti en 1830.

La première presse à imprimer fut introduite aux Etats-Unis en 1629.

On fit usage de la locomotive aux Etats-Unis en 1829.

Le premier almanach fut imprimé par George Van Furbach en 1480.

Jusqu'à l'année 1777 on a fait le coton avec "le rouet à la main".

Le premier engin à vapeur fut importé en Amérique en 1752.

Un mille carré contient 640 acres.

Un acre contient 4,840 verges carrées.

Il y a dans un mille, 5,280 pieds ou bien 1,760 verges de longueur.

Il y a deux pieds dans un cube.

La main mesure 4 pouces.

Un baril de fleur pèse 196 livres.

Un baril de poudre pèse 25 livres.

Un baril de lard pèse 200 livres.

LE VAGABOND POÈTE

Sur les routes du Berri s'en allait Onésime Loye, poète qui vit le jour à Lyon.

Les rimes qu'il enfilait, en promenant sa misère, n'avaient pas garni sa besace. Onésime Loye tendit la main et demanda du pain. Mais un gendarme de Cluis vint le rappeler à l'observation des lois de son pays en l'informant que "la mendicité est interdite sur le territoire du département de l'Inde", et le pauvre poète fut jeté en prison.

Il a comparu devant le tribunal de la Châtre sous l'inculpation de vagabondage et de mendicité.

—Votre nom ? demanda le juge.

—Onésime Loye, c'est ainsi qu'on me nomme.

—Votre âge ?

—Voilà bien cinquante ans que je suis honnête homme.

—Votre domicile ?

—La terre est mon seul lit; mon rideau, le ciel bleu.

—Votre profession ?

—Aimer, chanter, prier, croire, espérer en Dieu...

—Vous avez menti ?

—J'avais faim, magistrat, aucune loi du monde Ne saurait m'arrêter quand mon estomac gronde.

—Vous êtes un homme instruit ? pourquoi n'écrivez-vous pas comme vous parlez ?

—Hélas ! les éditeurs sont de terribles gens. Qui se montrent pour nous assez peu complaisants.

—Quand vous serez célèbre, ont-ils dit, mon cher maître Nous nous occuperons de vous faire connaître !

Cet éloquent plaidoyer n'a pas empêché l'infortuné poète d'être condamné à vingt-quatre heures de prison.

—Oh ! magistrat, merci !... ton arrêt me sourit.

Car pendant un grand jour je vais être nourri.

s'écria Onésime Loye, qui se retire avec une sereine dignité, en saluant le tribunal.

LA CARTE ROUTIÈRE
DE 1934

Le département de la Voirie commençait, au début de ce mois courant, la distribution de la carte routière et touristique de la province de Québec pour l'année 1934.

La carte de cette année ne diffère pas beaucoup de celle des deux années précédentes. Elle conserve le petit format et le pliage en accordéon si appréciés des automobilistes. Le fond de la carte est jaune-clair, les lacs, rivières et inscriptions géographiques sont en bleu, les grandes routes en rouge, les chemins secondaires en vert et les noms de localités en noir. La carte renferme les dernières améliorations et additions au réseau routier, de même que les quelques changements faits au numérotage des grandes routes.

Au verso, la carte routière et touristique de la province de Québec renferme un grand nombre de renseignements pratiques qui en font le vade-mecum de l'automobiliste et la rend indispensable à tous ceux qui ont l'intention de voyager quelque peu dans la province.

Voici un résumé des matières que contient la carte de 1934: Au recto, la carte générale des routes de la province, deux cartes à grande échelle des districts de Québec et de Montréal, la liste des routes avec numéros et distances, les règlements des douanes, l'explication des signaux symboliques de danger et de direction, la liste des bureaux officiels de renseignements. Au verso, différents renseignements à l'usage des touristes étrangers, les principaux articles de la loi des automobiles, les calendriers de la chasse et de la pêche, des renseignements sur les hôtels de la province, la liste des publications de l'Office Provincial du Tourisme, un résumé de la loi concernant le port des armes à feu, les entrées et sorties de villes, une liste de distances entre les principales villes de la province et divers autres points du Canada et des Etats-Unis, l'index des localités figurant sur la carte générale, et différents renseignements sur les chemins de fer, les lignes de navigation, les services de bacs et traverses et d'autobus de la province.

On peut dès maintenant se procurer la carte routière et touristique de la province de Québec en s'adressant par lettre à l'OFFICE PROVINCIAL DU TOURISME, Ministère de la Voirie, Parlement Québec, ou en personne aux différents bureaux de renseignements.

L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE

Les comités exécutifs de l'association hôtelière de la province de Québec et de l'association des hôteliers de campagne, dont MM. V. G. Cardy et Z. Raymond sont présidents respectivement, se sont réunis vendredi de la semaine dernière, à l'hôtel Mont Royal. Ces deux associations représentant \$200,000,000 de capital investi tenaient leur première assemblée importante pour discuter d'affaires relatives à l'industrie hôtelière de la province. Une entente parfaite sur tous les sujets a caractérisé la réunion. En vue de la grave situation caractérisant l'industrie hôtelière, et le peu de possibilité de toute amélioration immédiate, une entente entre les deux associations pour travailler de concert à obtenir le plus d'amélioration possible a été jugée très nécessaire.

Représentaient l'association des hôteliers de campagne: MM. Z. Raymond, F. de Sales Gervais, J. E. Chaput, N. P. J. M. Charbonneau et Rodrigue Langlois.

Représentaient l'association des hôteliers de la province de Québec: MM. V. G. Cardy, Robert Smith, Adélaïde Raymond, H. E. Frappier, R. L. Desmond et H. W. Gendreau.

Le coin du curieux

En cette période dite "Le Carême", il est intéressant de se rappeler que nos pères, dans la plupart des provinces françaises où ils virent pour le premier dimanche du Carême du nom singulier: "Le dimanche des Brandons". D'où vient le vocable ? du mot allemand brandl? Quoi qu'il en soit, à la tombée de la nuit, des torches de paille et des branches de sapin s'allumaient, et autour des feux, les enfants chantaient et dansaient. Les historiens se sont demandé à quelle époque remonte cette coutume et quel en est le symbolisme. Evidemment, nous nous trouvons en présence d'une cérémonie païenne purifiée par le christianisme et réduite à un divertissement sans grande portée.

Cependant, ça et là, lit-on dans Oscar Havard, les paysans y mêlent le souvenir des vieilles conjonctions magiques, comme en Solagne, par exemple, où, les flambeaux de paille à la main, les jeunes gens se poursuivaient à travers champs et adjuvent les mulots de sortir des blés, s'ils ne veulent être brûlés. Le soir, la course terminée, le pâtre doit rapporter, pour le dernier repas du jour, où la bouillie du millet fait tous les frais, un pied de miel, plante qui attaque spécialement le froment, l'orge et l'avoine.

Dans les environs de Colmar, le premier dimanche du Carême s'appelait aussi "Dimanche des Bures". Dès les premiers jours de février, les enfants faisaient le tour de la ville avec des voitures, en frappant à chaque porte pour prélever une dime sur les fagots, la paille, les vieilles planches, les paniers hors d'usage, jamais la contribution n'était refusée. Sur les montgolfières des alentours, notamment à la Croix-des-Missions, au Blumenthal, au-dessus de Saint-Philippe, à Echevry, à Fertrap, avec ces amas de combustibles on dressait d'immenses bûchers, au milieu desquels se dressait un sapin sec, le plus gigantesque que l'on put se procurer. Le soir des "bures", à la nuit tombante, on y mettait le feu. Alors chaque enfant, sa "corée" (bague de noisetier) en main, introduisait une "chidole" (rondelette de bois percée au milieu) et la lançait dans l'espace, au cri répété de: Il l'aura ! Il l'aura ! et, pendant que la chidole décrivait sa courbe, l'enfant continuait sa chanson.

Quand le temps favorisait les bures, raconte Ristelhuber, la vallée était en fête. Les rues et les routes voisines de la ville étaient remplies de curieux avides de contempler ce spectacle. Les colonnes de feu éparpillées sur les hauteurs et d'où partaient de nombreuses courbes lumineuses, les cris de joie que poussaient les enfants dont les silhouettes mobiles se détachaient des braseries, les nuages de fumée qui tourbillonnaient en s'élevant dans l'air, le contraste de la lumière et des ténèbres, formaient un tableau des plus fantastiques.

Voici la traduction d'une ancienne chanson qu'on disait à Sainte-Marie de Lorraine, vers 1840.

Allons, jeunes gens, au haut du champ Lauron, plantez les fagots de genêts et de paille !

Coupez les écorces, faites des chidolles !

Allons, fillettes, hier encore, les bures

Faisaient hurler votre quenouille et votre fuseau

Hier encore, vous vous demandiez: Verrai-je belle chidole brûler pour moi ?

Offrirai-je le beignet à mon fiancé ?

Espérance ! les bures s'allument ! La mère, je crois qu'aux bures on marie votre fille.

Belle chidole, qui dans le ciel passe, pour qui brûles-tu ?

Oh ! la mère, préparez les beignets ! C'est votre Pétronille qui vient d'être fiancée.

Ces derniers mots de la chanson des bures font allusion à un usage encore accredité dans plusieurs villages des Ardennes et des Vosges. C'est le sautage. Nous en dirons un mot prochainement.

Prof. J. E. Paquin.

MALICE

Il n'y a pas de petite malice pour un Normand. Comme ils disent: si ça passe, ça passe, si ça ne passe pas, ça ne passe pas. La mère Bovet avait emprunté deux oeufs qu'elle avait promis de rendre le lendemain matin.

Le lendemain, en effet, elle vient rendre ce qu'elle devait. Mais la voisine:

—Comment ! Vous ne rappelez pas un oeuf; vous m'en avez emprunté deux !

—Excuses... excuses... je ne serais trompée en les comptant !

MÉFAITS DE LA TEMPÊTE

L'épaisse couche de neige par suite de la tempête qui nous a assailli ces jours derniers a causé samedi de la semaine dernière un grand retardement dans les trains réguliers; la voie ferrée du C. P. R. étant bloquée à un demi-mille de Saint-Paul d'Abbotsford. Les trains de fret et de passagers ont dû attendre huit longues heures avant de pouvoir continuer leur route vers St-Hyacinthe après avoir été obligés de demander le secours des charnières de St-Hyacinthe et de Farnham. Le train régulier de l'avant-midi était neuf heures et demie en retard chose qui ne s'est pas vue depuis bien des années.

Prix

2.00 et plus

HOSPITALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

Hotel de La Salle

MONTREAL

DRUMMOND & STE CATHERINE

LE COIN DU CURIEUX

BRANDONS ET BURES

En cette période dite "Le Carême", il est intéressant de se rappeler que nos pères, dans la plupart des provinces françaises où ils virent pour le premier dimanche du Carême du nom singulier: "Le dimanche des Brandons". D'où vient le vocable ? du mot allemand brandl? Quoi qu'il en soit, à la tombée de la nuit, des torches de paille et des branches de sapin s'allumaient, et autour des feux, les enfants chantaient et dansaient. Les historiens se sont demandé à quelle époque remonte cette coutume et quel en est le symbolisme. Evidemment, nous nous trouvons en présence d'une cérémonie païenne purifiée par le christianisme et réduite à un divertissement sans grande portée.

Cependant, ça et là, lit-on dans Oscar Havard, les paysans y mêlent le souvenir des vieilles conjonctions magiques, comme en Solagne, par exemple, où, les flambeaux de paille à la main, les jeunes gens se poursuivaient à travers champs et adjuvent les mulots de sortir des blés, s'ils ne veulent être brûlés. Le soir, la course terminée, le pâtre doit rapporter, pour le dernier repas du jour, où la bouillie du millet fait tous les frais, un pied de miel, plante qui attaque spécialement le froment, l'orge et l'avoine.

Dans les environs de Colmar, le premier dimanche du Carême s'appelait aussi "Dimanche des Bures". Dès les premiers jours de février, les enfants faisaient le tour de la ville avec des voitures, en frappant à chaque porte pour prélever une dime sur les fagots, la paille, les vieilles planches, les paniers hors d'usage, jamais la contribution n'était refusée. Sur les montgolfières des alentours, notamment à la Croix-des-Missions, au Blumenthal, au-dessus de Saint-Philippe, à Echevry, à Fertrap, avec ces amas de combustibles on dressait d'immenses bûchers, au milieu desquels se dressait un sapin sec, le plus gigantesque que l'on put se procurer. Le soir des "bures", à la nuit tombante, on y mettait le feu. Alors chaque enfant, sa "corée" (bague de noisetier) en main, introduisait une "chidole" (rondelette de bois percée au milieu) et la lançait dans l'espace, au cri répété de: Il l'aura ! Il l'aura ! et, pendant que la chidole décrivait sa courbe, l'enfant continuait sa chanson.

LES TRAITRISES DU DICTIONNAIRE

Un Anglais, fraîchement débarqué à Nevers, voit passer des militaires. Il s'informe. On lui répond: C'est une patrouille qui fait sa ronde.

L'Anglais se tient pour dit, n'insiste pas et se met à l'écart pour consulter le dictionnaire de poche qui ne le quitte jamais.

Il trouve "patrouille", esconade qui fait une ronde.

Il cherche "esconade" et trouve: détachement.

Il cherche "détachement" et trouve: dégalement.

Il pousse jusqu'au bout son enquête et trouve: "dégalement", issue secrète.

D'un autre côté, il va au mot "ronde" et lit: chanson à refrain.

Cela lui suffit. Il sait maintenant qu'une patrouille, c'est une issue secrète qui chante une chanson à refrain.

DÉCLIN DE LA CONSTRUCTION NAVALE BRITANNIQUE

Le tonnage des navires marchands en chantier en Grande-Bretagne et Irlande a été, au 31 décembre 1932, le plus bas que le Lloyd ait jamais enregistré. Le total s'élevait à 225,497 tonnes, soit 175,000 tonnes de moins qu'au 31 décembre 1931. Le chiffre du 31 décembre 1932 comprend 142,000 tonnes, sur lesquelles le travail a été arrêté. Environ 80,000 tonnes, soit 35% du tonnage en construction, sont destinées à des pays étrangers.

Le tonnage en chantier à l'étranger s'élève à 540,223 tonnes, soit 122,000 tonnes de moins qu'en septembre 1932; ce chiffre est le plus bas depuis 1910. Il comprend 3,105 tonnes de bateaux à vapeur et 21,568 tonnes de bateaux à moteur.

Les six pays en tête de la liste sont: la France, avec 101,675 tonnes; l'Allemagne, avec 80,310 tonnes; le Japon, avec 63,345 tonnes; les Etats-Unis, avec 59,628 tonnes; l'Italie, avec 59,113 tonnes, et la Suède, avec 58,530 tonnes.

Le tonnage global en construction s'élève à 765,720 tonnes, dont 29,4% en Grande-Bretagne et Irlande, et 70,6% dans les autres pays. En Grande-Bretagne et Irlande, 7,410 tonnes seulement ont été mises en chantier au cours des trois derniers mois, ce qui constitue un record de baisse, et 39,403 tonnes ont été lancées, soit 8,481 de moins que pendant le trimestre précédent. A l'étranger, il y a eu 73,371 tonnes commencées et 173,838 tonnes lancées, soit, respectivement, 44,000 tonnes et 33,500 tonnes de plus qu'au cours du trimestre précédent.

Sur les 225,497 tonnes en construction en Grande-Bretagne et Irlande, 20,611 seulement consistent en bateaux à moteur, contre 205,228 tonnes (sur 372,138) à l'étranger.

"Manchester Guardian".

CURIEUX MUSÉE

Le tatouage est un art universel: toutes races le pratiquent et les Océaniens sont certainement les maîtres du genre, au contraire des nègres, dont les tatouages doivent être à la base de blessures incisées et non pas de piqûres, car leur peau est peu sensible à la couleur noir. Toutes les classes sociales l'ont porté: depuis le roi Edouard II, beau-

LE COMBLE DE LA FIDÉLITÉ MASCULINE !

Tout vêtu de blanc, un bel Hindou est entré dans le bureau des mariages de ville, portant avec lui un petit coffret d'or, et s'adressant au préposé: "Monsieur, dit-il, voici les cendres de ma fiancée. Je viens

Riche et agréable en saveur

THE "SALADA"

'Frais des plantations'

LES INTERPRETES DE LA RAPACE VERTUEUSE
(Suite de la page 1)

miration et de la révolte.

Mlle Anita Lefebvre a eu une merveilleuse conception de son rôle et a montré qu'elle possédait une belle maîtrise de l'art théâtral.

Laurent Robillard a incarné un serviteur de premier ordre, il a su jeter une note gaie au milieu de ces scènes tragiques, ce qui avait tout à fait sa place. Mlle Jeanne Lahaie fut une "excellente tireuse d'horoscope" pendant que MM. Jos. Darveau, L. E. Dubé, L. J. Lesvesque sans oublier le bon "M. Vasseur" interprété de très intéressante façon par René Languerand, complétaient la distribution et chacun mérite des félicitations.

Espérons que ces artistes nous reviendront bientôt; il serait aussi à souhaiter que M. Paradis mette encore sa plume à contribution pour l'avancement du théâtre canadien, car le succès remporté par cette pièce est de nature à prouver que le public mouton ne demande pas mieux que d'encourager des gens de chez-nous.

ST-DAMASE

M. Alcides Gaucher est décédé la semaine dernière à l'âge de 74 ans, après une longue maladie. Outre son épouse il laisse onze enfants: Valmore, Florémond, Loivil, Edouard, Joseph, Mme Joseph Chartier, Mme L. P. Morier, Mme Stanislas McDuff, Mme Laurent McDuff, Sr St-Placide des Soeurs St-Joseph et Olivine de Montréal.

Le service funèbre a été chanté samedi en l'église paroissiale par le Rév. Père Ferdinand, o. f. m. assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés W. Guillet et Amédée Guillet.

Les porteurs étaient MM. Avila Lussier, Pierre Lussier, Edouard St-Pierre, Joseph Beauregard, Clodomir Jodoin et Stanislas Brodeur.

Mme Elphège Bachand et M. Chs Wilfrid Beauregard exécutèrent le "Crucifix" de Fauré.

Nos sincères sympathies à la famille.

Plusieurs jeunes gens parmi lesquels on remarque: MM. Armand Morin, Richard Frégeau, Moïse Daigle, Abel St-Sauveur, Alcide Blanchard, Léopold Beauregard, Maurice Dupont, Roland Hébert, Gérard Beauregard, René Jodoin, Louis Chabot, Lucien Phaneuf, Philippe Lussier, Eddy Brodeur, Louis P. Choinière et Elphège Bachand sont allés suivre une retraite fermée chez les Pères Dominicains à St-Hyacinthe.

Mme David de Grammont de Bouchette et Mlle Isola Desmarais de St-Jean étaient en visite chez leurs parents la semaine dernière. Mlle Yvette Lussier de Montréal était de passage chez son père dimanche. Mlle Germaine Guillet de St-Valérie était chez ses parents à la fin de la semaine. Mme Eva Lussier de Montréal était en visite chez M. Moïse Lussier en fin de semaine. Mme Léon Choinière de St-Hyacinthe était de passage chez M. Arthur Choinière au cours de la semaine.

La famille Gaucher remercie sincèrement les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Alcides Gaucher, soit par offrande de messes, bouquets, spirituels, sympathies, visites à la maison, assistance aux funérailles ou de quelque façon que ce soit.

LISEZ LE "CLAIRON"

POELES et FOURNAISES

BELANGER

(Maison établie en 1867)

Lorsque vous aurez besoin d'un POELE ou FOURNAISE Consultez la

Maison BELANGER

En face de la Station de Police

Comme nous faisons une spécialité dans cette ligne vous y trouverez le meilleur choix et service en Ville.

POELES - COMBINES ELECTRICITE Charbon et Bois.

Finis en 10 couleurs. Fabriqués par des ouvriers Canadiens, à Montmagny, à 35 milles de Québec.

W. LANDRY, Représentant

Téléphone 21

93 Rue Cascades

SAINT-HYACINTHE

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en

1898

MARS LE 4. — Les citoyens se sont réunis dans la salle du marché pour présenter à M. G. C. Dessaulles, ex-maire, un cadeau, en reconnaissance des services qu'il a rendus à la ville comme maire. Une adresse de circonstance fut lue par le maire E. H. Richer et à laquelle a répondu M. Dessaulles. M. le curé Duhamel, M. Dumesnil, supérieur du Séminaire, le R. P. Fortuit, curé de Notre-Dame du Rosaire, et M. J. B. Blanchet, avocat, ont aussi adressé la parole. Les cadeaux offerts à M. Dessaulles sont très riches et consistent en une magnifique montre et chaîne en or, de grande valeur, sur le couvercle intérieur de la montre est gravé: "Les citoyens de St-Hyacinthe à G. C. Dessaulles, M. P. P., ex-maire, comme témoignage de haute estime et en souvenir de services rendus à la cité"; sur l'autre côté, les armes de la cité avec les dates 1868-1898. La chaîne est un bijou en or de 18 carats. Le tout dans un bel écrin en noir capitonné en soie. La montre porte aussi le monogramme émaillé G. C. D.

—Le comité d'Hygiène a été autorisé à faire préparer un endroit convenable pour servir de morgue dans le sous-sol des cellules de la station de police et d'y établir la ventilation nécessaire pour qu'aucune odeur pénètre aux dites cellules.

—M. Joseph Chenet, fils, a demandé à la ville un transport de licence d'hôtel à Côme Langelier, au coin des rues St-Antoine et Pascal, dans le quartier No Un.

—Le Dr J. B. Chagnon, de Fall River, vient d'acheter la magnifique propriété de M. Joseph Leduc, située sur la côte sud de la rivière, en face de la ville.

10. — M. Eugène Sicotte, nouveau shérif de cette ville, a pris possession de ses bureaux lundi.

—M. L. V. Sicotte, le nouveau magistrat du district, est entré en fonction lundi dernier.

—Nos remerciements à M. Louis Blanchard, fils de M. Jacques Blanchard, pour l'envoi d'une petite palette de sucre nouveau.

14. — Hier soir, vers 9 heures, le vent qui soufflait avec fureur a complètement emporté la couverture métallique de la manufacture de M. F. N. Bertrand, mécanicien, rue St-Joseph.

—La partie basse de notre ville était inondée et en certains endroits elle dépassait la hauteur des chassis des maisons. Une partie des rues St-Casimir, St-Pascal, St-Michel, Ste-Marguerite, St-Louis, Ste-Marie, Piété, Concorde, St-Simon et St-François étaient inondées par trois à six pieds d'eau. Aux ateliers de MM. Côté & Frère, Dussault, L. P. Morin, l'eau a fait des dommages considérables. Au Granite Mills et chez MM. Côté & Frère, les pompes à incendie et celles de ces établissements ont été mises en opération.

—Le fonds de la faillite du Syndicat de St-Hyacinthe a été vendu à M. Charles Lapière, ancien marchand, qui continuera les affaires au même endroit.

17. — Les officiers suivants ont été élus pour la Chambre de Commerce: Prés. J. N. Du-brûle; vice-prés. J. B. Brousseau; sec.-trés. L. V. Benoit; Directeurs. E. R. Blanchard, F. St-Jacques, E. H. Henshaw, L. A. Guertin, E. H. Richer, S. Casavant, W. Pickett, J. L. Laframboise.

19. — M. C. Pagnuelo a été nommé par la cour gardien provisoire dans l'affaire C. A. Codère et l'hôtel sera ouvert comme par le passé et sans aucun changement.

—M. E. Gagné quitte St-Hyacinthe pour Montréal. Il était employé depuis plusieurs années à la pharmacie Ostiguy.

—La corporation est à faire poser des numéros sur un grand nombre de résidences qui n'en ont pas.

29. — Notre nouvel aqueduc fonctionne depuis quelques jours; on ne se sert cependant pas encore des filtres.

—M. Thomas E. Fee a obtenu le contrat pour fournir tout le bois nécessaire pour la réparation et la construction des trottoirs durant l'année 1898.

—Les uniformes, ainsi que les accoutrements, carabines, baïonnettes, trompettes, etc., du 84ième régiment sont arrivés.

30. — M. J. B. Lalime est décédé à la résidence de son fils. Il laisse quatre fils, Jo-

seph, Magloire, Jean-Baptiste et Beloni.

31. — M. Louis Brousseau a obtenu le contrat pour l'éclairage à l'électricité des bâtiments du nouvel aqueduc. Le prix sera de 4 de cent par lampe de 16 chandelles à l'heure. Une compagnie concurrente demandait ½ cent pour le même service.

AVRIL le 1er. — M. le lieutenant Jos. Bourgeois, du 84e bataillon, est à distribuer les uniformes aux diverses compagnies du bataillon.

—Nos félicitations à notre concitoyen, M. Joseph Leduc, pour la patente qu'il vient d'obtenir pour une amélioration importante sur les chaudières à recueillir l'eau érabable.

4. — Les officiers supérieurs de notre bataillon sont M. Alph. Denis, lieutenant-colonel; J. Bourgeois, adjudant; E. Morin, paie-maitre; O. Desmarais, quartier-maitre; M. Robitaille, sergent-major. Quatre compagnies seront formées dont deux parmi les membres du cercle Montcalm, une parmi les membres du Cercle Philharmonique et la quatrième parmi les employés du "Granite Mills". La fanfare du bataillon sera l'Harmonie du Cercle Montcalm.

—Depuis hier soir les citoyens sont fournis d'eau filtrée. Le nouvel aqueduc est une amélioration pour notre ville.

—Le Dr Marquis, médecin vétérinaire de Montréal, a acheté la pharmacie du Dr J. A. Teller, M. V., dans le but de se fixer à St-Hyacinthe.

—Les citoyens de St-Barnabé ont décidé de démolir l'église actuelle qui menace ruine pour en construire une nouvelle.

9. — M. J. F. Poirier, tailleur chez M. M. O. David, quittera St-Hyacinthe lundi pour aller s'établir à Montréal.

—M. C. Pagnuelo s'est porté acquéreur de l'Hôtel Yamaska vendu à l'enchère.

—M. Louis Brousseau, gérant de la Cie de gaz et d'éclairage, transportera son bureau d'affaires le 1er mai dans le magasin voisin de M. P. Lefebvre, marchand tailleur.

12. — La compagnie No Un de notre bataillon de ville, sous les ordres du capitaine A. Côté, a commencé ses exercices militaires hier soir dans une des salles de l'Académie Girouard. M. J. P. Bourgeois a gâssait comme instructeur de la compagnie.

—M. Jos. Roy, fils a fait l'acquisition d'un magnifique yacht à vapeur.

13. — M. L. M. P. Yvon, fils de M. J.-Bte Yvon, de cette ville, a subi avec succès ses examens d'admission à la pratique de l'art dentaire.

—Les membres du cercle Montcalm ont élu les officiers suivants pour le prochain semestre: Prés. A. Blanchard; vice-prés. Z. Poitras; Trés. J. A. A. Séguin; sec. Ls Blanchard; Ass.-sec. H. H. Duchesne; Directeur des pièces, O. Beauregard; Directeurs, N. Houle, A. Boucher, E. Gamache; Com.-Ord. W. Grégoire; Tambour-major, P. Therrien.

15. — On dit que MM. Gendron & Dubré, propriétaires de la E. T. Corset Co., doivent joindre prochainement à leur établissement une fabrique de chemises fines.

—A l'Allée des Trembles, le 13 courant, est décédé à l'âge de 47 ans, Charles-Erasmie Mailhot.

16. — Ce matin, vers 4 heures, les pompiers étaient appelés pour combattre un incendie qui menaçait de détruire toutes les bâtisses érigées aux alentours de l'Hôtel Yamaska, quartier No 3. M. C. Rouleau perd, outre ses bâtisses, trois chevaux, une vache, des voitures, des machines, une quantité d'articles à l'usage des fromageries, du foin, etc. MM. Latimer et Perrault perdent leur bâtisse, qui servait d'entrepôt aux instruments aratoires, et située sur la rue Rosalie, en face du Parc.

23. — Alphonse Fontaine, fils de M. R. E. Fontaine, avocat, est décédé à l'âge de 21 ans.

27. — Dame M.-Léonie Gagnon, épouse de J.-Baptiste Pélouquin, est décédée à l'âge de 64 ans.

MAI le 2. — Le contrat pour la construction de la nouvelle église de Garthby a été accordé à MM. Paquet & Godbout.

3. — M. Arthur Flibotte vient d'acheter au prix de \$1,000, la propriété de M. Magloire Benoit, située au coin des rues Dessaulles et Laframboise.

3 JOURS

De Vente

avec des véritables

SPECIALS

VENDREDI, SAMEDI

et LUNDI

— CHEZ —

J. D.

Desrosiers

141 - 143

RUE CASCADES

TEL. 401

Le plus grand magasin de chaussures des Cantons de l'Est

POUR ENFANTS

600 pres bottes caoutchouc. De qualité irrégulière, 6 à 10½

99c



POUR DAMES



Claques de Fantaisie Noire ou Brune, Talon Haut et Cubain 2½ à 7 0.59

POUR HOMMES



Grosses clagues à 7 oeillets. Pointures de 6 à 11. En vente Vendredi, Samedi et Lundi, à \$1.49

POUR GARÇONS. Pointures de 1 à 5 \$1.29

POUR HOMMES

Bottes de Caoutchouc Noires avec semelles blanches. Valeur ordinaire, \$2.75. En vente vendredi, samedi et lundi pour

\$1.99

POUR DAMES



200 paires de Souliers Couleur Noire, Talon Haut et Cubain. Toutes les grandeurs 0.99

POUR HOMMES

Bottes en caoutchouc rouge. Pointures de 6 à 11

\$2.89

POUR HOMMES

Bottes noires de première qualité. Toujours avec la garantie GOOD-RICH. Pointures de 6 à 12

\$2.49

VENEZ

VISITER NOTRE NOUVEAU DEPARTEMENT

Pour les travailleurs VOUS Y TROUVEREZ Chaussures de travail à \$1.99

Salopettes "Overalls" 0.99

Chemises de travail..... 0.69

Pantalons de travail 0.99

Plusieurs autres lignes sont à l'affiche VENEZ VOIR (Au dernier étage)

POUR HOMMES



Souliers noirs en veau, dans 3 modèles diff. Pointures 5 à 11 \$1.99

La même ligne pour Garçons. Pointures 1 à 5 \$1.49



Bottines et Souliers pour jeunesse. Pointures 11 à 13 \$1.29

EXTRA SPECIAL

Bas de soie, couleurs assorties et nouvelle valeur jusqu'à \$1.50 pour 0.39

UNE GRANDE PARTIE DE NOS MODÈLES DU PRINTEMPS 1934 SONT ARRIVÉS

VENEZ VOIR NOS VITRINES

Vendredi et Samedi Prochains.